

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

SIVOM

Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac



Le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac réalise tous les ans un rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets. Ce rapport a cette année été élargi à toutes les activités de la collectivité.

Ce bilan d'activité annuel répond à une obligation légale détaillée à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités territoriales. Cet article prévoit que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année à l'ensemble de ses adhérents, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance.

Table des Abréviations

ADEME :	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ALU :	Aluminium
ATEX :	ATmosphère EXplosive
BRF :	Bois Raméal Fragmenté
CA :	Compte Administratif
CACES :	Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité
CC :	Communauté de Communes
CDT :	Centre De Tri
CIAS :	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CNPN :	Conseil National de Protection de la Nature
DASRI :	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DASTRI :	Éco-organisme en charge de la gestion des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEA :	Déchets d'Éléments d'Ameublement
DEEE :	Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques
DIB :	Déchets Industriels Banals
DMS :	Déchets Ménagers Spéciaux
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRPE :	Document Relatif à la Protection des Explosions
ECO-DDS :	Éco-organisme en charge des Déchets Diffus Spécifiques ménagers
E.L.A :	Emballages Liquides Alimentaires
E.M.R :	Emballages Ménagers Recyclables
FFOM :	Fraction Fragmentissible des Ordures Ménagères (biodéchets)
ICPE :	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
I.S.D.N.D :	Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
INRS :	Institut National de Recherche et de Sécurité
JRM :	Journaux - Revues - Magazines
OM :	Ordures Ménagères
PCC :	Papiers Cartons Complexés
PCNC :	Papiers Cartons Non Complexés
P.E.H.D :	PolyÉthylène Haute Densité
P.E.T :	PolyÉthylène Téréphtalate
REP :	Responsabilité Élargie des Producteurs
PF :	Pompes Funèbres
PL :	Poids Lourd
ROM :	Ramassage des Ordures Ménagères
RS :	Redevance Spéciale
SDIS :	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIVOM :	Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
SMTD :	Syndicat Mixte de Traitement des Déchets
SYSTEM :	SYndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères
TB :	Tableau de bord
TEOM :	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TGAP :	Taxe Générale des Activités Polluantes
TOM :	Traitement des Ordures Ménagères
TROM :	TRansport des Ordures Ménagères
VL :	Véhicule léger

Sommaire

1

Le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac

- A** Les compétences du SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac
- B** Les adhérents
- C** Le SYSTOM des Pyrénées
- D** Projet de regroupement SIVOM / SYSTOM

2

Budget général du SIVOM

- A** Les dépenses
- B** Les recettes

3

Les blocs de compétences

- A** Compétences ordures ménagères
- B** La voirie
- C** Les pompes funèbres
- D** Autres services

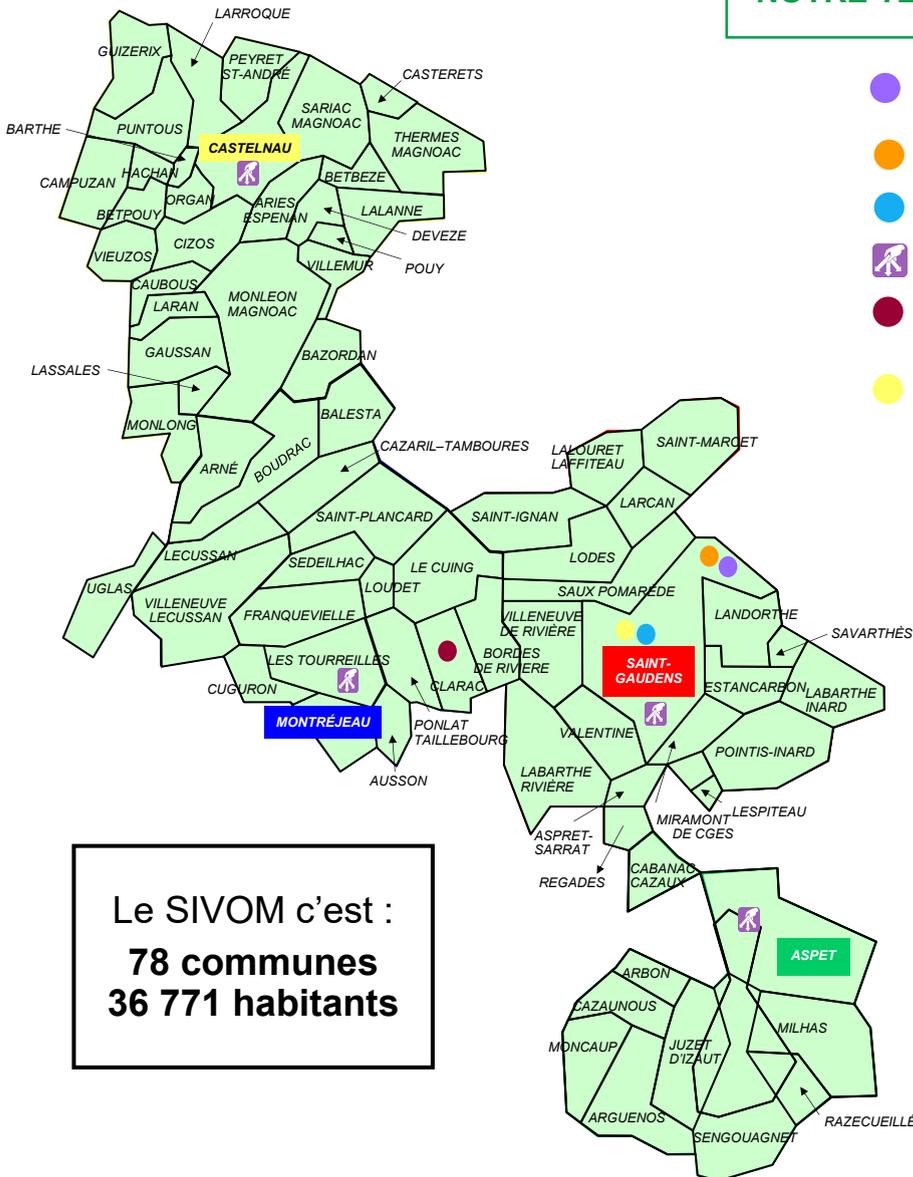
4

Hygiène - Sécurité - Environnement

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) est un syndicat mixte fermé à la carte conformément aux dispositions de l'article 1 de ses statuts. L'article 3 de ses statuts précise qu'à titre accessoire, le SIVOM peut effectuer des prestations relevant de ses compétences pour le compte de collectivités territoriales, établissements publics et particuliers.

A Les compétences

NOTRE TERRITOIRE : ÉTENDU ET SEMI-RURAL



- Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (*)
- Plate Forme de Compostage
- Bâtiments administratifs
- Déchèteries
- Pompes funèbres Atelier
- Centre de Tri (*)

(*) : le centre de tri et l'ISDND accueillent les emballages et les déchets des 8 collectivités du SYSTOM des Pyrénées

Les compétences obligatoires du SIVOM :
 Traitement des déchets ménagers, assimilés et gravats
 Transport des déchets ménagers, assimilés, gravats et produits recyclables

Les compétences optionnelles du SIVOM :
 Collecte des déchets ménagers
 Collecte sélective, valorisation matière des déchets ménagers et assimilés
 Travaux de voirie
 Valorisation des boues de station d'épuration
 Service pompes funèbres
 Secrétariat intercommunal
 Restauration scolaire
 Portage de repas à domicile
 Montage, location de podiums et chapiteaux
 Bois énergie (fabrication de plaquettes forestières, coupes de bois, transport du bois et produits finis)
 Communication

Le SIVOM c'est :
78 communes
36 771 habitants

Organe de décision du SIVOM : le comité syndical qui comporte 258 délégués titulaires.

Ces délégués forment l'organe délibérant du **comité syndical** du SIVOM.

Le **Président du SIVOM** est élu par les délégués.

2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants sont désignés pour représenter la commune, 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la communauté de communes. Ces délégués sont représentants pour une ou plusieurs compétences.

Le **bureau syndical** est constitué de 29 membres pris parmi les 258 délégués au SIVOM.

Le Bureau se réunit sur convocation de son Président. Il est chargé de se prononcer sur la recevabilité des dossiers et notamment de donner son avis sur les affaires nécessitant une délibération du Conseil syndical. Il suit et coordonne par ses membres, le travail des commissions.

Il gère et valide les affaires courantes liées à l'avancement des projets et/ou nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat.

B Les adhérents

Adhésion de la Communauté de communes représentation substitution de ses communes adhérentes.

Adhésion en direct des communes aux compétences du SIVOM

	Collecte ordures ménagères et sélective	Transport ordures ménagères et sélective, traitement des déchets ménagers, valorisation,...	Travaux de voirie	Service Pompes Funèbres	Secrétariat Intercommunal	Restauration scolaire	Portage de repas à domicile	Montage, location podium, chapiteaux...
Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges en représentation substitutions des communes :								
Ausson								
Aspret-Sarrat								
Balesta								
Bordes-de-Rivière								
Boudrac								
Cazaril-Tambourès								
Clarac								
Cuguron								
Estancarbon								
Franquevielle								
Labarthe-Inard								
Labarthe-Rivière								
Lalouret-Laffiteau								
Landorthe								
Larcan								
Le Cuing								
Lécussan								
Les Tourreilles								
Lespiteau								
Lieux								
Lodes								
Loudet								
Miramont-de-Cges								
Montréjeau								
Pointis-Inard								
Ponlat-Taillebourg								
Régades								
Rieucazé								
Saint-Gaudens								
Saint-Ignan								
Saint-Marcet								
Saint-Plancard								
Saux-et-Pomarède								
Savarthès								
Sédeilhac								
Valentine								
Villeneuve-de-Rivière								
Villeneuve-Lécussan								

	Collecte ordures ménagères et sélective	Transport ordures ménagères et sélective, traitement des déchets ménagers, valorisation,...	Travaux de voirie	Service Pompes Funèbres	Secrétariat Intercommunal	Restauration scolaire	Portage de repas à domicile	Montage, location podiums:chapit eaux...
Communauté de Communes Cagire Garonne Salat en représentation substitution des communes :								
Arbon								
Arguenos								
Aspet								
Cabanac-Cazaux								
Cazaunous								
Juzet-d'Izaut								
Milhas								
Moncaup								
Razecueillé								
Sengouagnet								
Communauté de Communes Plateau de Lannemezan et des Baïses en représentation substitution des communes :								
Arné								
Uglas								
Communauté de Communes Pays de Trie et du Magnoac en représentation substitution des communes :								
ARIES-ESPENAN								
BARTHE								
BAZORDAN								
BETBEZE								
BETPOUY								
CAMPUZAN								
CASTELNAU-MAGNOAC								
CASTERETS								
CAUBOUS								
CIZOS								
DEVEZE								
GAUSSAN								
GUIZERIX								
HACHAN								
LALANNE-MAGNOAC								
LARAN								
LARROQUE								
LASSALES								
MONLEON-MAGNOAC								
MONLONG								
ORGAN								
PEYRET-ST-ANDRE								
POUY								
PUNTOUS								
SARIAC-MAGNOAC								
THERMES-MAGNOAC								
VIEUZOS								
VILLEMUR								

Jusqu'à présent, le SIVOM assure l'exercice de la compétence transport et traitement des déchets ménagers pour le compte du SYSTOM par le biais d'une convention d'entente. En effet, seul le SIVOM détient les moyens techniques, matériels et humains pour assurer le fonctionnement des compétences transport et traitement. De plus, il est propriétaire des installations répondant aux besoins du SYSTOM et notamment d'une ISDND permettant le stockage des déchets du SYSTOM et d'un centre de tri des emballages ménagers.

Pourquoi lancer une modification des structures SIVOM-SYSTOM ?

- pour clarifier la relation SIVOM-SYSTOM mentionnée juridiquement contestable par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) lors de son dernier contrôle (2014) - Double compétence sur les Ordures ménagères avec un fort risque de contentieux ... (extrait du rapport CRC 2014)

- redéfinir les compétences de la collectivité en tenant compte des nouvelles Communautés de Communes (issues de la réforme Territoriale de 2016)

Une évolution des structures est donc à l'étude avec pour objectif, la mise en place d'une nouvelle structure.



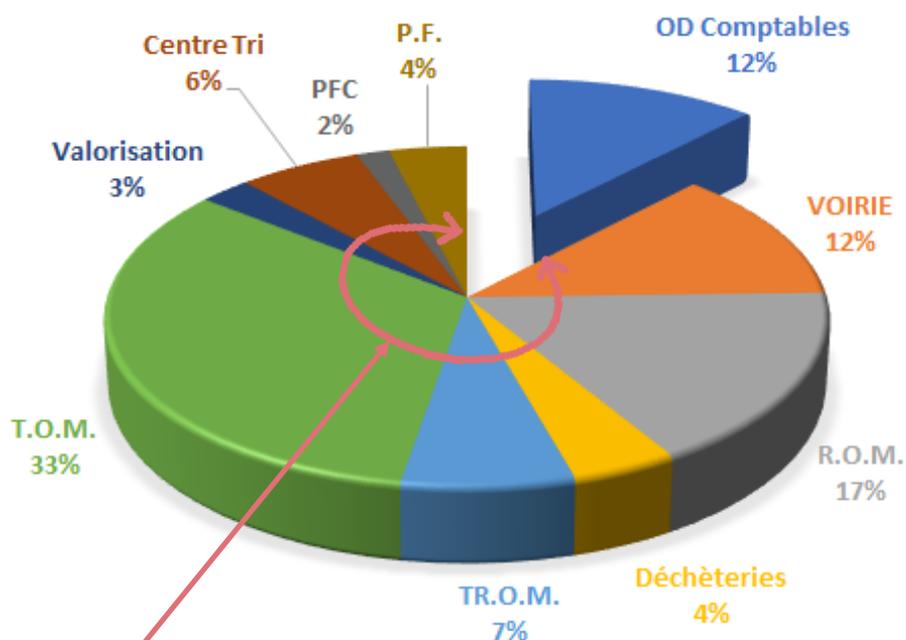
Le centre de tri à Villeneuve de Rivière



Vue aérienne de l'I.S.D.N.D sur le site de Pihourc

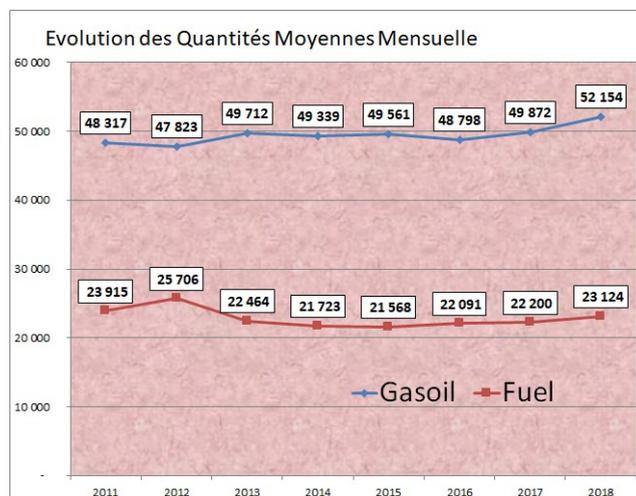
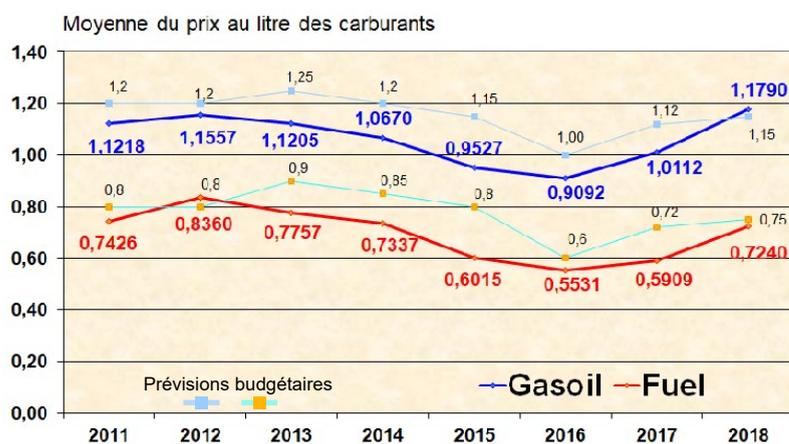


A Les dépenses

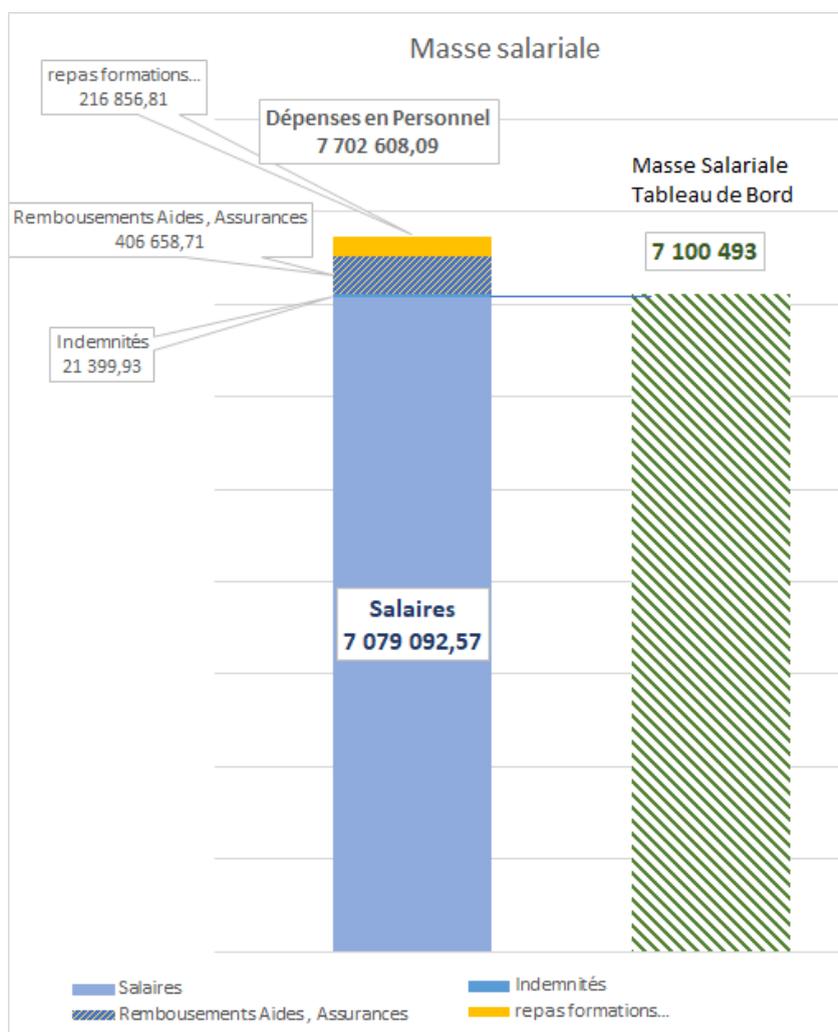
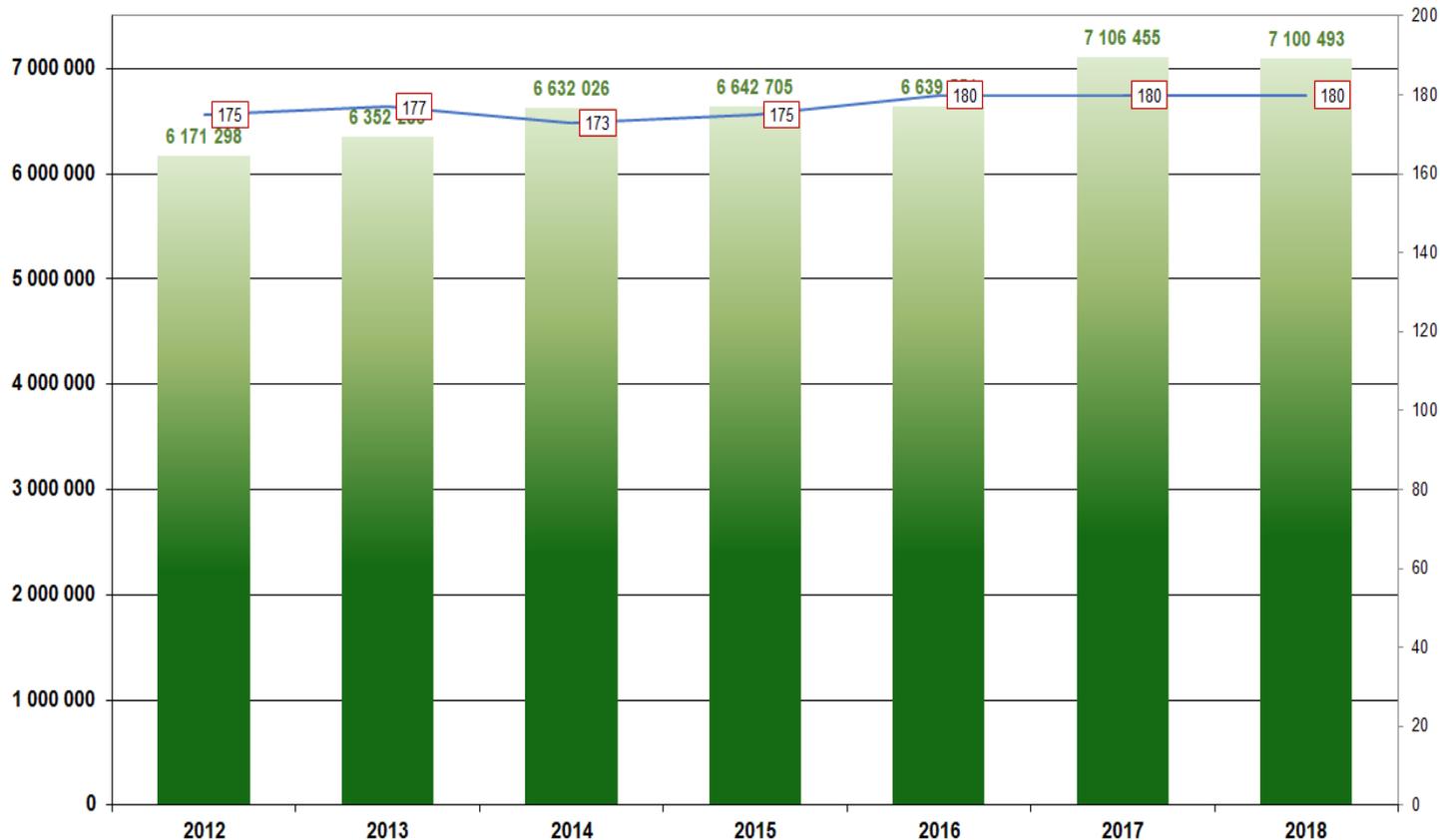


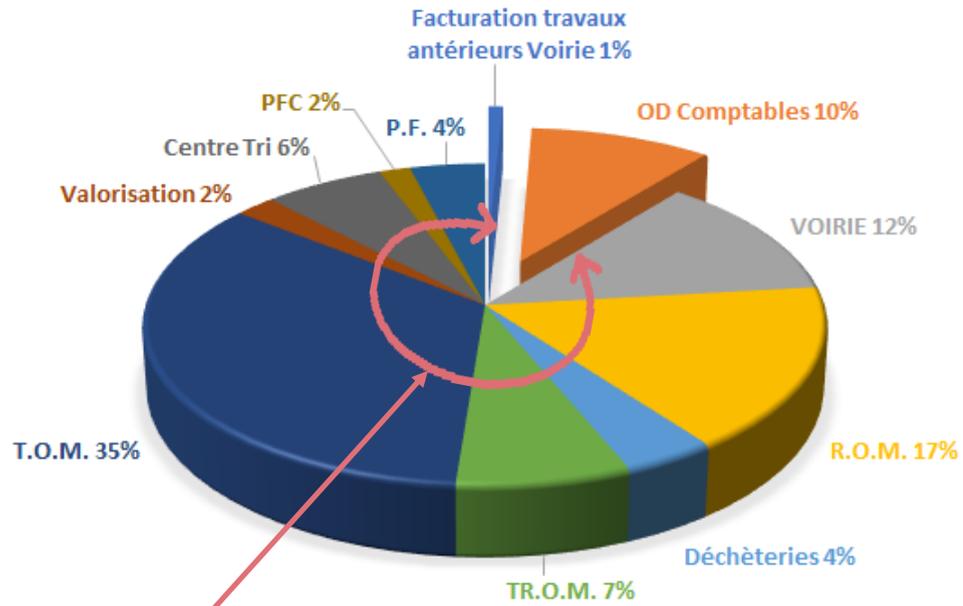
Total de la dépense d'exploitation du tableau de bord :
23 391 480 €

Répartition carburant



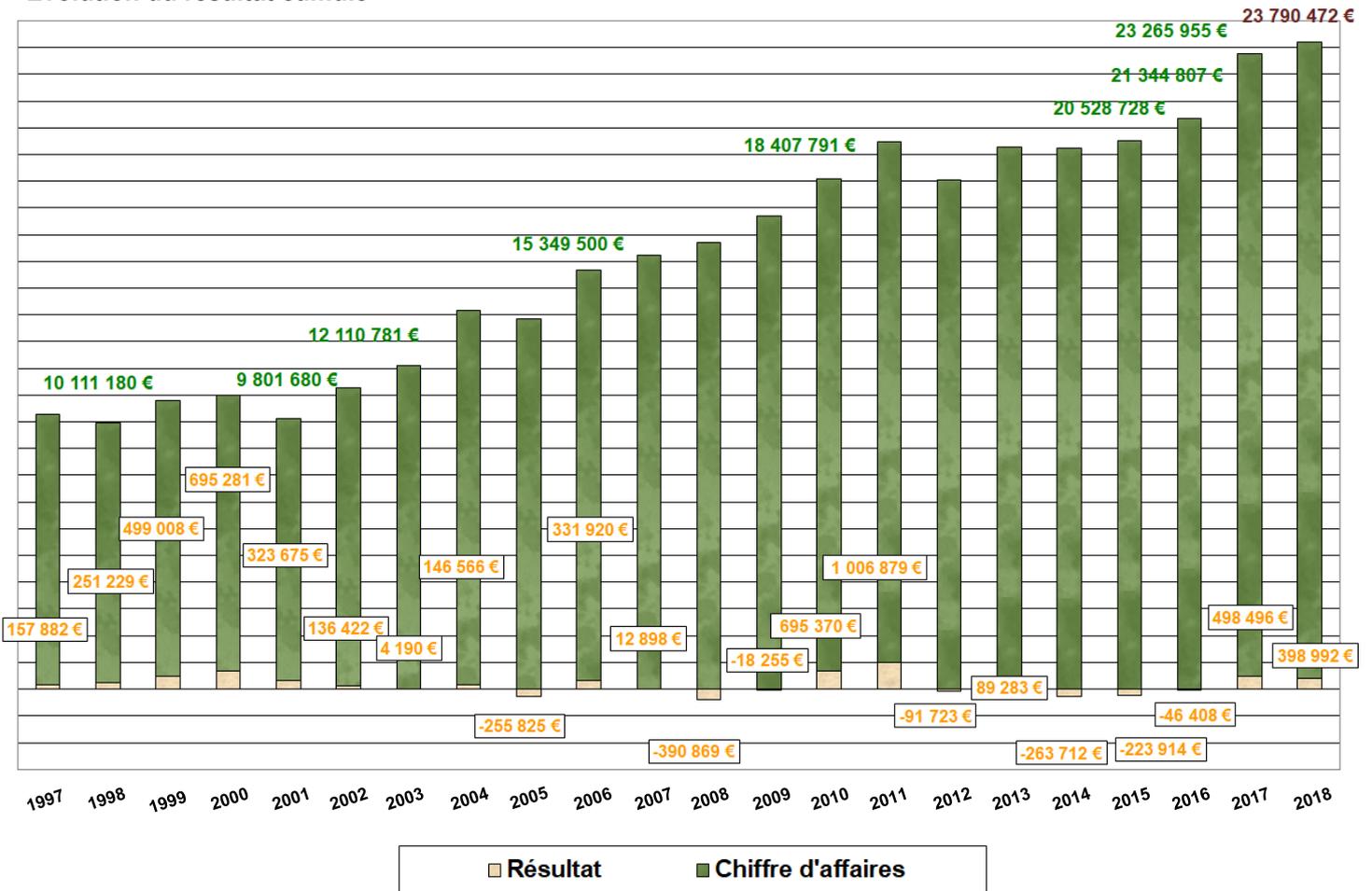
Représentation de la masse salariale





**Total des recettes d'exploitation du tableau de bord :
23 790 472 €**

Évolution du résultat cumulé





A Compétences ordures ménagères et assimilées

- 1) LE TRAITEMENT (TOM)
- 2) LA PLATE-FORME DE COMPOSTAGE (PFDC)
- 3) LE CENTRE DE TRI (CDT)
- 4) LE TRANSPORT (TROM)
- 5) LA COLLECTE (ROM)

B La voirie

LE SERVICE VOIRIE

C Les Pompes funèbres

LE SERVICE DES POMPES FUNÈBRES

D Les services généraux

- 1) Le **SERVICE GÉNÉRAL**
- 2) **L'ATELIER**
- 3) Le **RESTAURANT**
- 4) Le **SECRÉTARIAT INTERCOMMUNAL**

A Compétences ordures ménagères et assimilées

1) LE TRAITEMENT (TOM) : PRÉSENTATION

Les effectifs :

12 agents titulaires
6 contractuels
1 CAE
2 Apprentis

Le matériel :

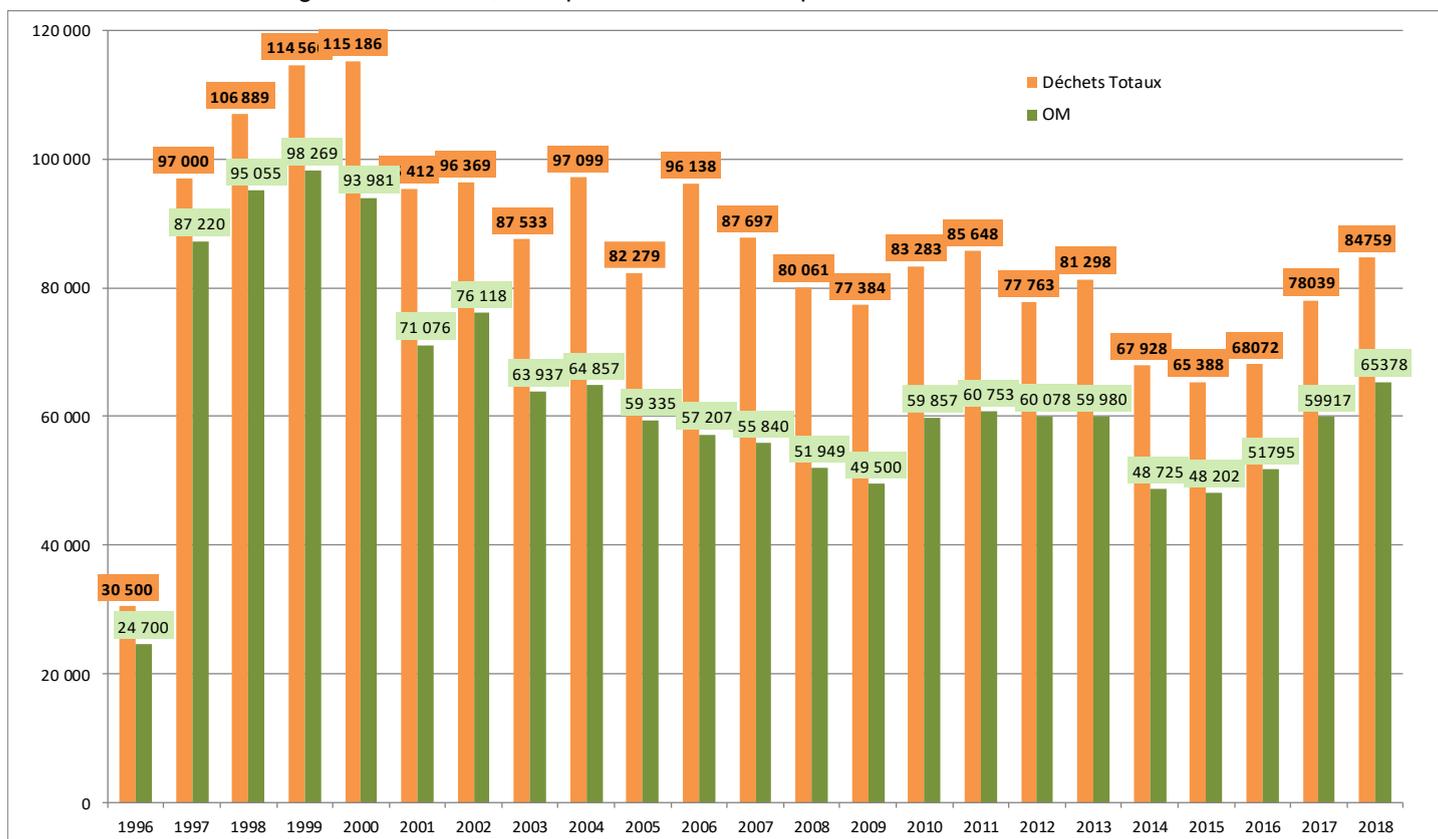
3 tracteurs
2 tombereaux
1 tondeuse télécommandée
1 pelle à chenille
1 camions citerne
2 compacteurs
1 chargeur pneu
1 mini pelle
1 big country
4 véhicules légers



L.I.S.D.N.D (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux)

Les indicateurs techniques

Quantité d'ordures ménagères collectées, transportées et enfouies pour le SYSTOM et le SMTD65



Nature et quantité de déchets traités au Pihourc (en tonnes)

NATURE DES DÉCHETS	Total
Ordures Ménagères	65 378
Déchets Industriels Banaux	4 153
Déchets verts non compostables	106
Encombrants	14 294
Refus de tri	736
Déchets de dégrillage	93
TOTAL	84 759 tonnes

La proportion de déchets traités se répartie comme suit :

OM, encombrants, refus de tri et de compostage, déchets verts non compostables : **95 %**,

DIB : **5 %**.

Depuis juillet 2016, l'ISDND reçoit les OM des Hautes-Pyrénées. En 2018, la quantité provenant du SMTD 65 représente 17 879 tonnes.

D'une manière générale, les tonnages d'OM provenant des collectivités du SYSTOM sont stables depuis une dizaine d'années.

Lande de Couscouil : Dossier de dérogation espèces protégées

Transplantation de l'iris à feuilles de graminée (Mesure de réduction n°2)

2 471 pieds d'iris ont été comptés sur une surface de 145,7 m² et transplantés sur 5 sites d'accueil sur des parcelles appartenant au SIVOM. Les lignes de plantation sont identifiées à l'aide de piques et ont été géoréférencées pour en assurer le suivi.

Pour cette opération, le SIVOM est assisté par le Conservatoire Botanique National.



Adaptation du calendrier des travaux vis-à-vis des enjeux faunistiques

(Mesure d'évitement et de réduction n°2)

Afin de limiter le dérangement et éviter le risque de destruction d'individus durant les phases de repos/hivernage et/ou de reproduction, les travaux de défrichage et de terrassement ont été réalisés de septembre à octobre 2018.



Restauration de pelouses sèches via un déboisement localisé

(Mesure de conservation n°3)

L'intérêt est d'augmenter la surface de cet habitat sur les côtes de Couscouil, riche en espèces patrimoniales, au détriment d'un habitat (plantation de résineux) qui ne comporte aucun enjeu sur l'aire d'étude.

Les travaux ont été réalisés en partenariat par les équipes du SIVOM et une entreprise spécialisée dans le débardage avec des mules, avec la supervision du Conservatoire d'Espaces Naturels.



Suivis des populations d'espèces protégées à fort enjeu (Mesure de suivi n°1)

Pour l'année 2018, les suivis naturalistes des espèces protégées sur le site de Pihourc a été réalisé par Biotope.

Biotope a été mandaté pour réaliser cette étude pour l'année 2019.

Suivi de la gestion conservatoire (Mesure de suivi n°2)

Une convention de partenariat a été signée entre le SIVOM et le Conservatoire d'Espaces Naturels afin de réaliser et suivre le plan de gestion de la lande de Couscouil pendant 30 ans.

Suivi et assistance environnementale du chantier par un ingénieur écologue (Mesure de suivi n°3)

Un ingénieur écologue fait partie de l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de la réalisation du casier 7b.

Les faits marquants

- Travaux de création du casier 7b
- Lande de Couscouil : dossier de dérogation des espèces protégées
- Un incendie est survenu sur l'alvéole en exploitation du casier 7. Les pompiers des casernes de Saint-Gaudens, Saint-Martory et Muret sont intervenus. Environ 125 m³ de déchets ont été impactés sur 100 m de longueur d'environ.
- Un départ de fumées est survenu sur un tas de broyat de déchets verts destiné à la couverture des casiers de déchets. Le feu a été maîtrisé.
- Déclenchement du portique de détection de la radioactivité lors du passage d'un véhicule. Le camion a été contrôlé par l'APAVE, le déchet identifié. Les déchets ont été mis en quarantaine pendant 80 jours avant enfouissement.



OBJECTIF :

100 % des lixiviats traités in situ



La station de traitement des lixiviats

Les lixiviats, c'est quoi ?

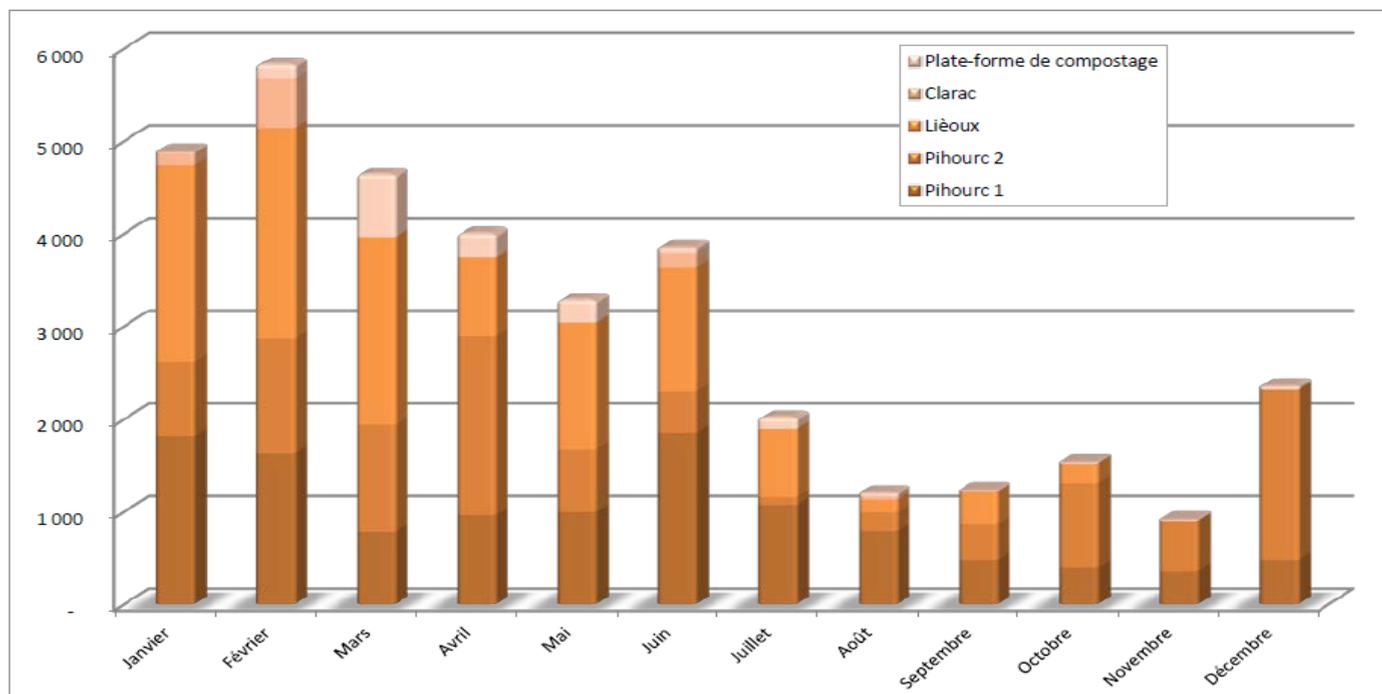
Les déchets, non valorisables et non dangereux sont déversés et stockés dans un ensemble de caisiers protégés par un complexe d'étanchéité. La fermentation naturelle des déchets produit des lixiviats («jus»). Riches en matière organique et en éléments traces, ces lixiviats ne peuvent être rejetés directement dans le milieu naturel et doivent être soigneusement collectés et traités.

viats («jus»). Riches en matière organique et en éléments traces, ces lixiviats ne peuvent être rejetés directement dans le milieu naturel et doivent être soigneusement collectés et traités.



Les indicateurs techniques

Évolution de la production de lixiviats (en tonnes)



Au total sur l'année 2018, 42 072 tonnes de lixiviats ont été produites par l'ensemble des sites gérés par le SIVOM, soit une augmentation de production de 70 % par rapport à 2017. 36 406 tonnes ont été traitées à la

station du Pihourc et 17 369 tonnes ont été traitées sur le site de Fibre Excellence. La part traitée à Fibre excellence a augmenté pour 2 raisons :
 - la forte pluviométrie de janvier à mai entraînant une importante pro-

duction de lixiviats,
 - la nécessité de tenir les bassins bas, notamment le bassin Nord, en prévision des travaux de 2019.

La centrale de valorisation Biogaz

La production de biogaz, et donc d'électricité, peut varier en fonction de divers événements (pluviométrie, arrêts des moteurs, dysfonctionnement, réparations, divers entretiens, ...).

La production en 2018 : les anciens casiers (de I à V) de Pi-hourc I produisent de moins en moins de biogaz et les plus récents (VI et VII) ne produisent pas encore à plein régime.



L'unité de valorisation du biogaz



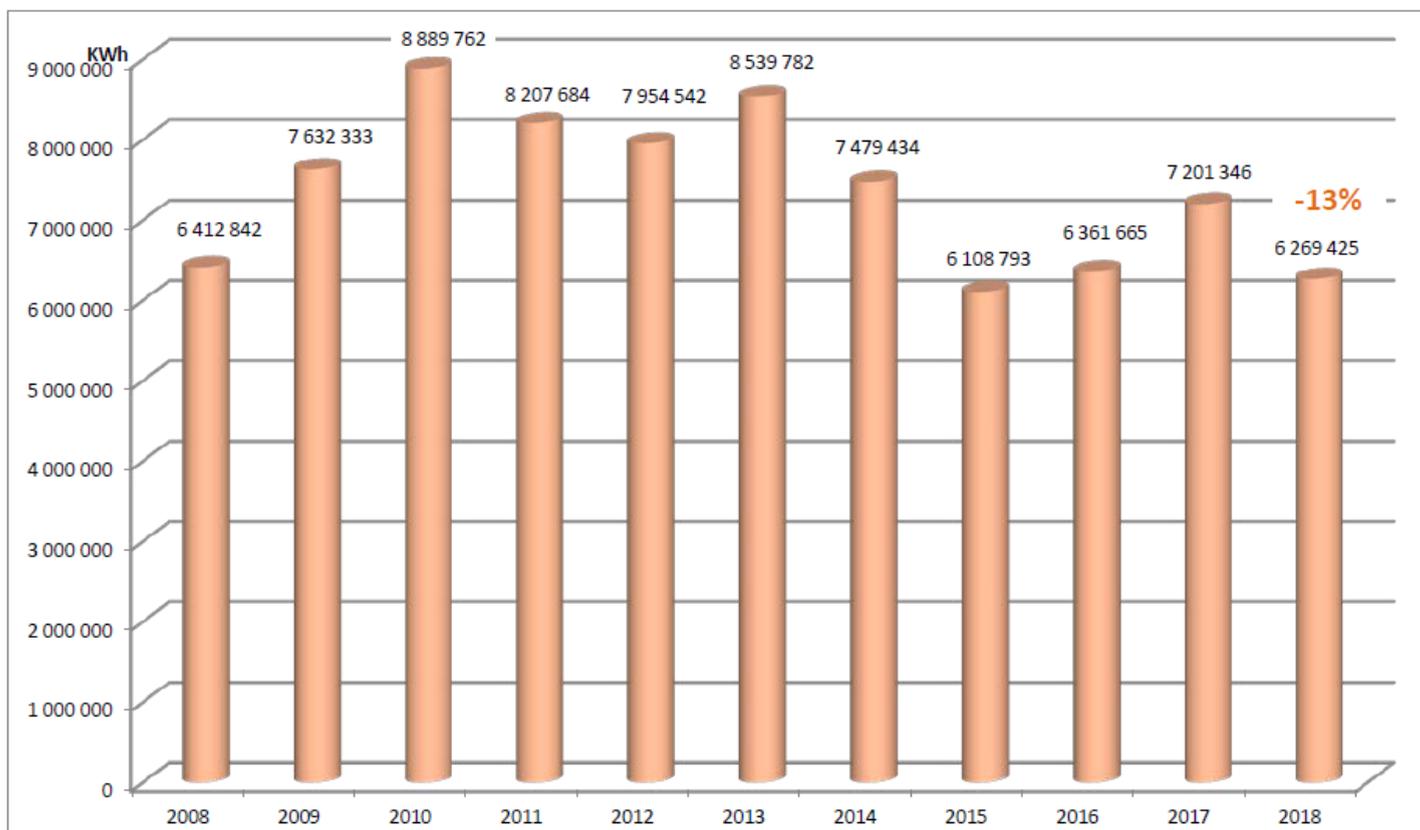
**Taux de valorisation
2018 = 82,5 %**

Le taux de valorisation du biogaz sur l'ensemble de l'année 2018 est de 82,5% (supérieur à 75%), ce qui permet, avec la certification selon la norme ISO 14001 du site, de bénéficier d'une TGAP réduite pour les tonnages entrants.



Les indicateurs techniques

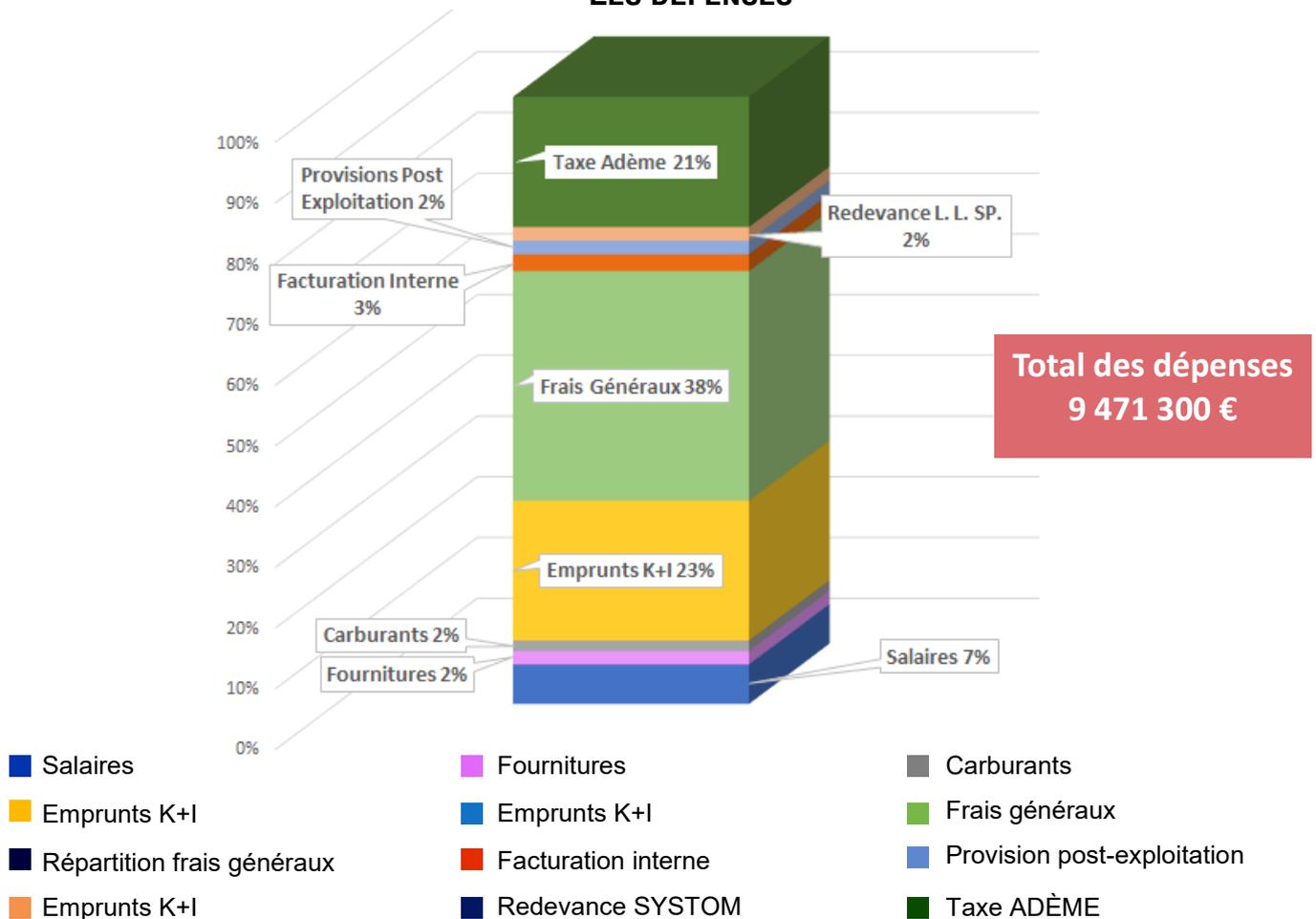
Production annuelle (en Kwh)



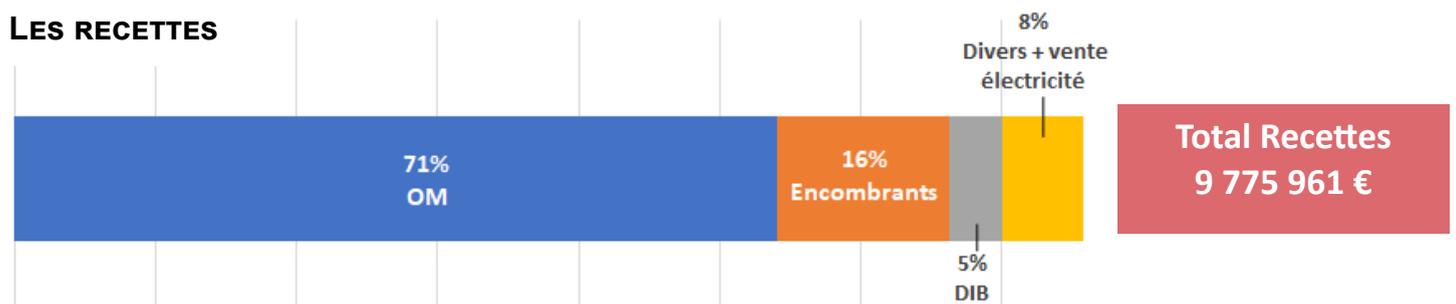
La production d'électricité est moins importante en 2018 qu'en 2017 malgré le fait que le temps de fonctionnement des moteurs soit supérieur car le régime des moteurs affecte l'énergie produite. Le régime moyen en 2018 était plus faible.



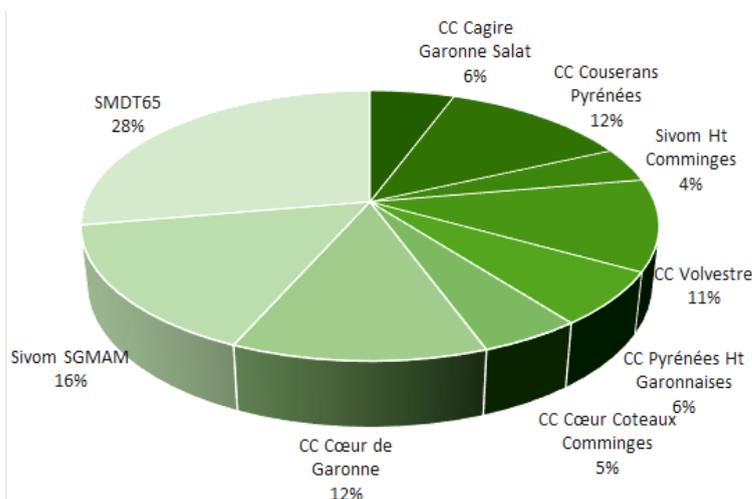
LES DÉPENSES



LES RECETTES



Ordures ménagères : répartition par collectivités



LES TARIFS :

La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) payée pour chaque tonne de déchets qui entre sur le site de Pihourc est de 24 € cette année.

Coût de traitement à la tonne pour le SIVOM avec TGAP réduite : 106,91 € la tonne

Pour rappel, en 2017, le coût du traitement à la tonne était de 106,06 € la tonne.



2) LA PLATE-FORME DE COMPOSTAGE : PRÉSENTATION

Les effectifs :
2 agents titulaires

Le matériel :
2 chariots élévateurs
1 broyeur électrique fixe
1 broyeur mobile
1 crible mobile

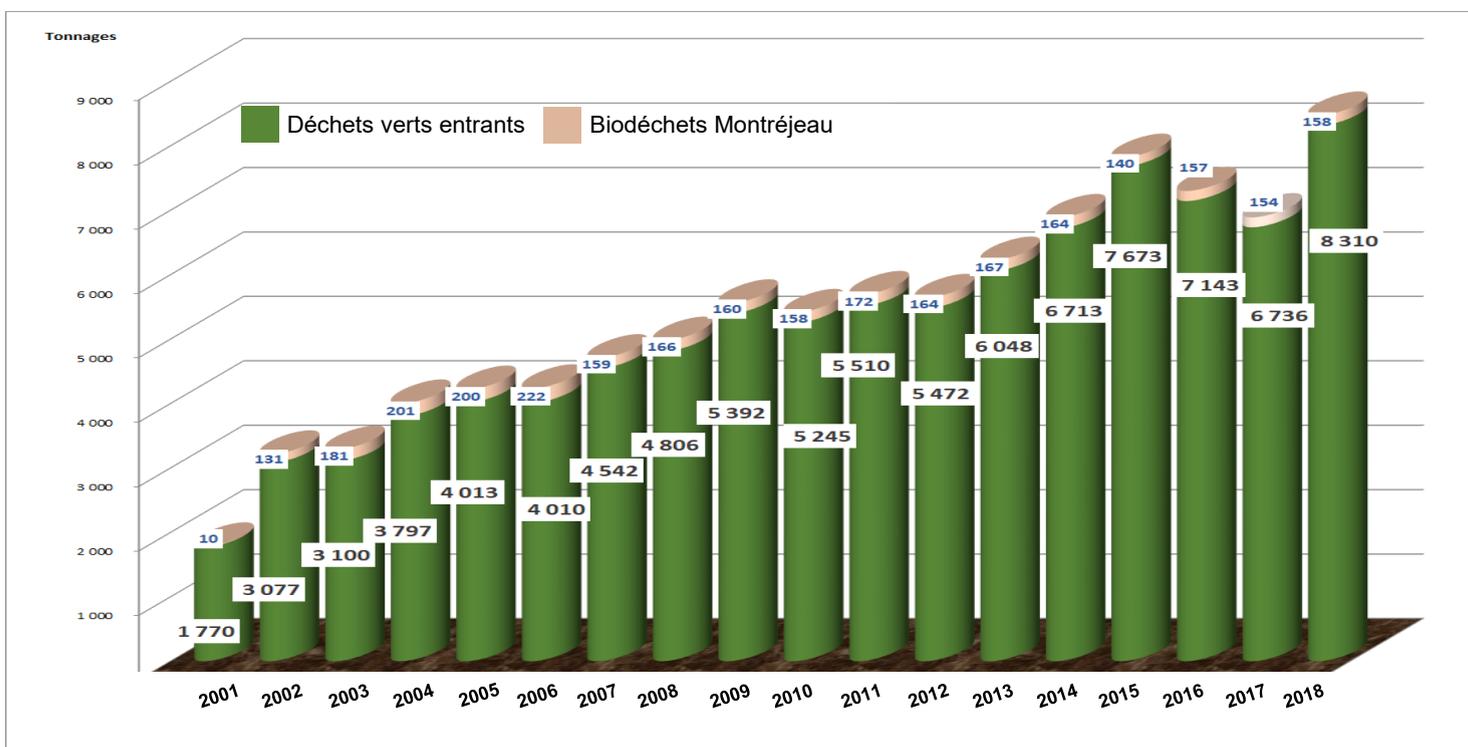


La plate-forme de compostage

Les indicateurs techniques

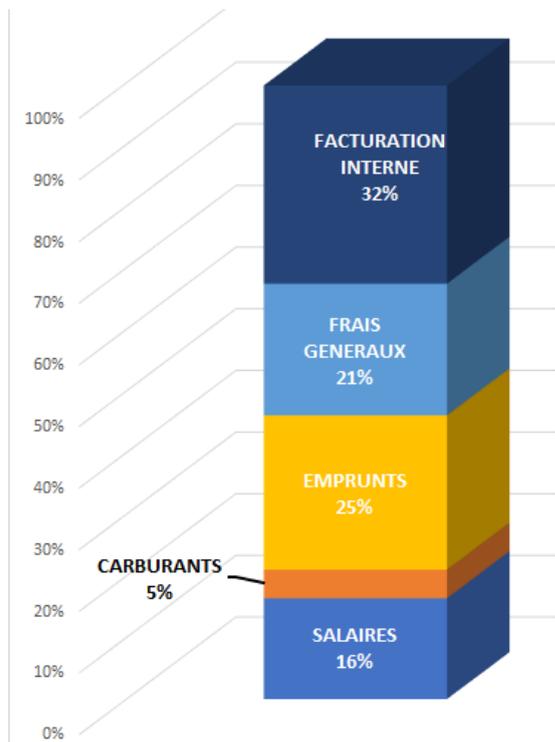
Tonnages entrants	2018
Déchets verts	8310 t
Biodéchets (Commune de Montréjeau)	158 t
TOTAL	8468 t

Tonnages écoulés	2018
Broyat DV	1951 t
Compost brut	559 t
Compost criblé	599 t
Nombre de sacs de compost criblé	1365 (27 tonnes)
Compost « bio »	585 t
BRF	11 t
TOTAL	3732 t





LES DÉPENSES



Total des dépenses
435 773 €



Le compost Bio (agréé pour l'agriculture biologique) fabriqué sur la plate-forme de compostage est contrôlé par **ECOCERT SA FR 32600.**

Le produit est utilisable en Agriculture Biologique conformément au Règlement RCE 834/2007.

TARIFS :

VENTE DE COMPOST
COMPOST issu de la transformation de vos déchets verts et biodégradables

Dans votre déchèterie :
Compost CRIBLÉ en sac : **2,60 €** (sac de 20 kg)

Tél : Saint-Gaudens 05 62 00 16 23
Aspet 05 61 79 59 47
Les Tourreilles 05 61 88 53 41
Castelnau-Magnoac 05 62 39 84 64

À la plate-forme de compostage de Pihourc (commune de Liéoux)

BRF : **12 € TTC le big bag (1m³)**
Compost CRIBLÉ en vrac : **12 € TTC/t**
Compost CRIBLÉ « bio » en vrac : **20 € TTC/t**

Votre contact : Accueil du site : 05 61 89 16 58
Joseph SARRAUTE/ Sylvain JUNQUA
06 70 48 13 47

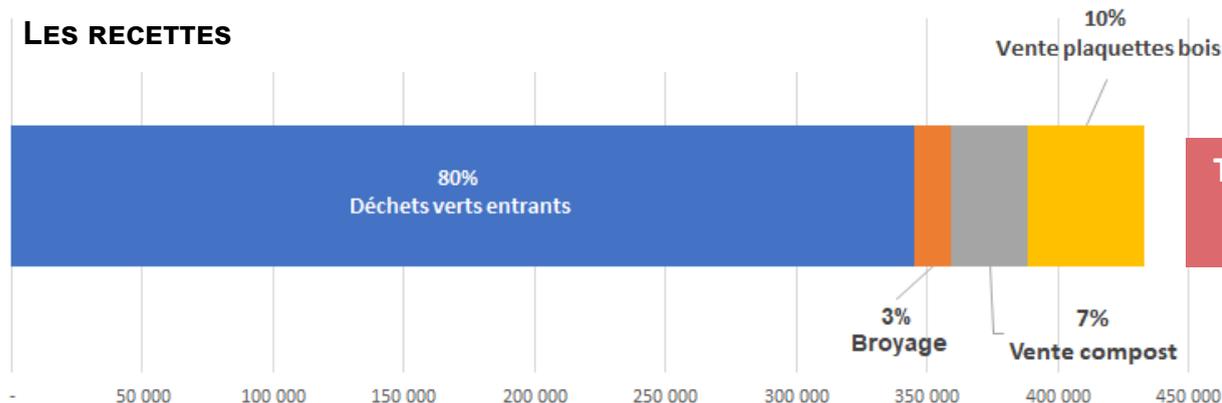
Informez-vous pour connaître les disponibilités du compost



Renseignements :
06 70 48 13 47

Demandez conseil sur les qualités et l'utilisation des produits fabriqués sur la plate-forme.

LES RECETTES



Total Recettes
440 101 €

3) LE CENTRE DE TRI : PRÉSENTATION

Les effectifs :

23 agents titulaires
L'effectif est renforcé pour les périodes de 2/8 par des agents contractuels

Le matériel :

2 chariots élévateurs 1 chargeur télescopique
1 trackmat (déplacement des bennes)
1 nacelle électrique
1 fourgon maintenance
2800 m² (bâtiment)
100 m² de stockage extérieur



Où vont nos emballages collectés ?... au centre de tri des emballages

Dans des conditions optimums, le centre de tri peut traiter 10 000 tonnes par an d'emballages, cartons et papiers.

Actuellement, environ **6000 tonnes** par an sont réceptionnées sur le centre de tri.

Les infrastructures du centre de tri :

- une chaîne de tri mise en service en octobre 2005 avec une cabine de pré-tri, une cabine de tri, un circuit de tapis roulants complexes, et de deux presses à balles.

- des aires de stockage :

- en amont du tri, une surface de 450 m² (intérieur) au sol pour réceptionner les emballages collectés par les camions.

- 300 m² à l'intérieur et 100 m² à l'extérieur pour le stockage des balles avant le départ vers les repreneurs.

- 200 m² au sol dédiés au stockage du papier (intérieur).

- 100 m² permettent de réceptionner les cartons collectés dans les déchèteries (intérieur).

Le site est entièrement sécurisé et protégé par un système de vidéo surveillance.

Tous ces emballages recyclables (mélange, corps creux et papier des bacs et sacs jaunes et des colonnes d'apports volontaires, cartons de déchèterie et des professionnels, papier apporté en direct sur le centre) en entrée du centre de tri sont issus de la collecte des collectivités adhérentes au SYSTOM des Pyrénées. Cela représente **6749,35 tonnes**.

Refus de tri du SYSTOM (tous flux confondus)

Un contrôle visuel des entrants est effectué par un agent du centre de tri, au déchargement des camions de collecte. Ce contrôle détermine un **refus amont** qui permet de pénaliser la collectivité concernée si le produit n'est pas conforme. Ce refus qui sera destiné à l'enfouissement est pesé et sera facturé en ordures ménagères à la collectivité.

Les emballages suivent ensuite le circuit sur la chaîne de tri : cabine de pré-tri pour un tri des emballages cartonnés et refus, les différents tapis (aimants, ...). À l'issue du passage des emballages sur la chaîne de tri, certains produits peuvent être refusés car non conformes, c'est le **refus issu du tri**.

Le refus de tri n'est pas spécifique à une collectivité, on applique la mutualisation au prorata du résultat des caractérisations mensuelles de chaque collectivité.

	2017	2018
Refus amont	33,010 t	29,660 t
Refus issu du tri	703,31 t	704,48 t
Taux de refus	11%	11%



Le centre de tri utilise 2 logiciels pour gérer les entrées et sorties du centre de tri :

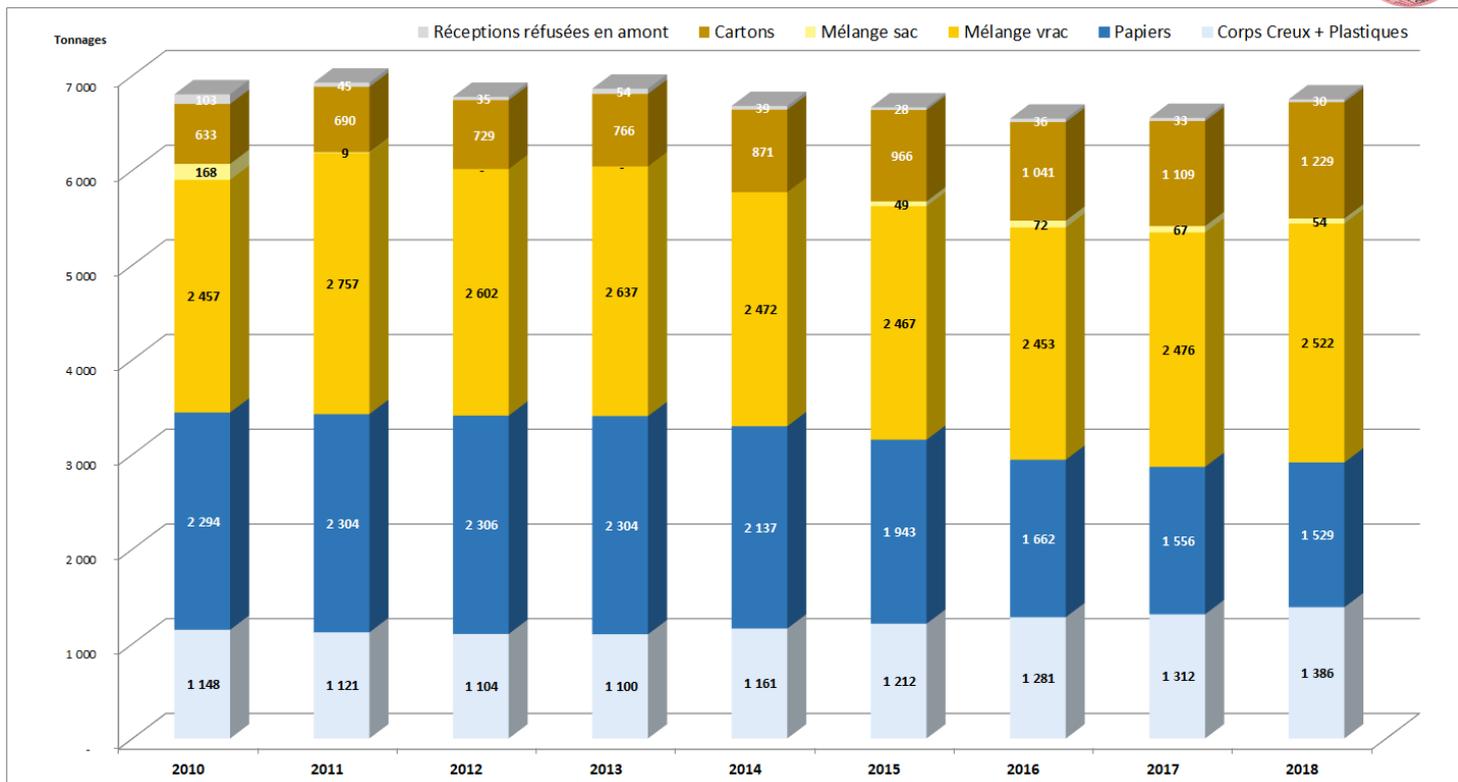
TRADEO pour enregistrer les pesées,

ITEM pour réaffecter à chaque collectivité ses chiffres, redistribuer les tonnages de la production et expédiés.

Les faits marquants

Suite à l'extension des consignes dans les centres de tri, l'étude technico-économique concernant la faisabilité d'une installation commune (SIVOM, SMTD65, TRIGONE) a débuté. Différents scénarios seront proposés aux différents collectivités concernées.





Données de production :

	Tonnages expédiés (en tonnes)	Nbre de balles 2018
Tous les papiers	1462	79
PEHD	201	6
PET Clair	273	80
PET foncé	97	78
Acier	273	10
Alu	27,5	5
ELA PCC	77,5	3
EMR PCNC	2095	84
VERRE	3593	

Heures de fonctionnement réel de la chaîne de tri :

entre 6h50 et 7h00 sur une journée de 8h46 avec une équipe qui travaille de 7h à 15h46 sur 4 jours / semaine

Rendement de la chaîne :

La hauteur de produit sur le fond mouvant détermine le rendement de la chaîne (mesuré en m³ heure) suivant les flux de 55 à 75 m³ heure

Les projets

- ✓ Grosse maintenance sur la presse à balles et à acier.
- ✓ Dans le projet de création d'un centre de tri commun et de réorganisation des centres de tri existants :
 - validation d'un des scénarios
 - choix de l'emplacement du nouveau centre de tri
 - audit interne de chacun des 3 centres de tri existants
 - montage de la société SPL
 - étude de la reconversion du centre de tri actuel avec la création possible d'une plate-forme de tri des DIB issus des locations bennes par le SIVOM.

Nous avons trié et recyclé en 2018 pour le territoire du SYSTOM des Pyrénées : 6754 tonnes d'emballages



370 T
de plastique (PET)



201 T
de plastique (PEHD)



2095 T
de carton
(avec les cartons des
professionnels)



77,5
de briques alimentaires



3593 T
de verre



273 T
d'acier



27,5 T
d'aluminium



2976 T
de papier

La mutualisation des repreneurs permet des tarifs de reprise compétitifs.



pour le PET, PEHD, les
briques alimentaires



Smurfit Kappa

pour le carton



pour le verre

**Comminges
Métaux
Services**

pour l'acier et l'aluminium

SAICA

pour le papier

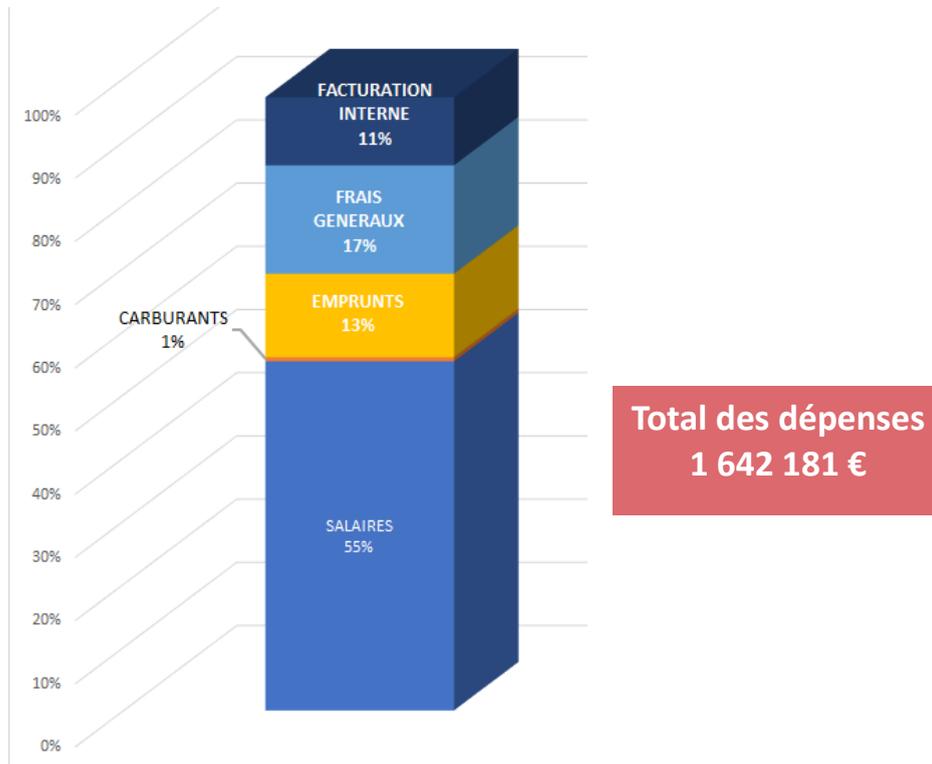


Un grand merci pour votre geste de tri !

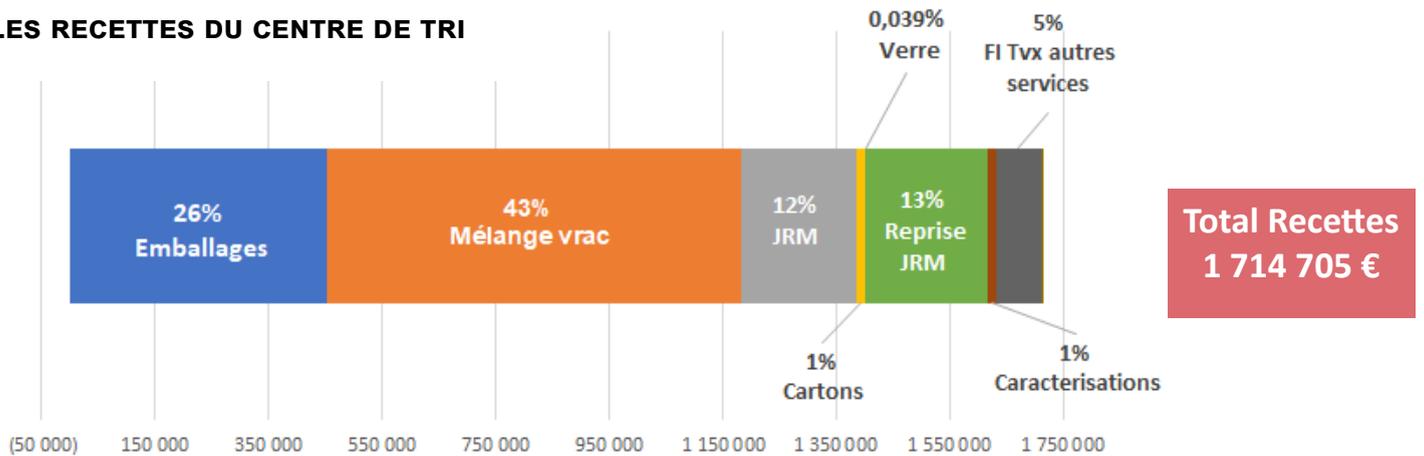
Trier et recycler, c'est offrir une seconde vie à nos emballages



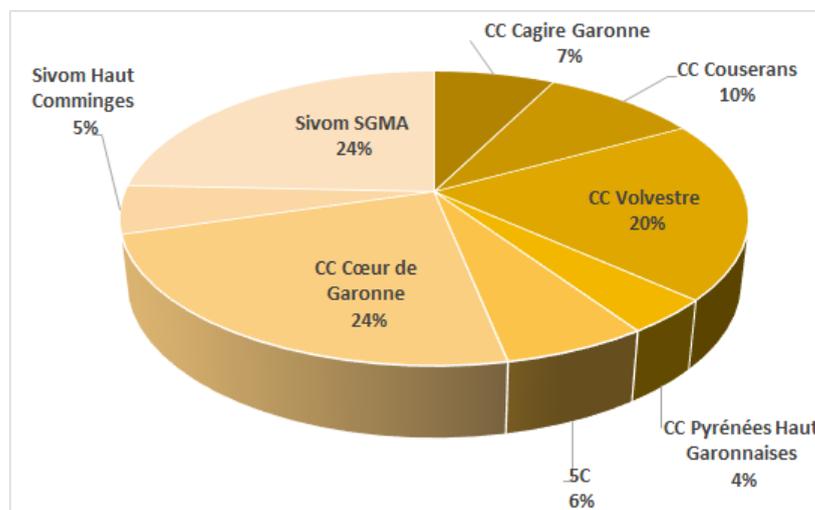
LES DÉPENSES DU CENTRE DE TRI



LES RECETTES DU CENTRE DE TRI



Répartition par collectivité



Comment s'organise la collecte sur notre territoire ?

Le SIVOM assure en régie la collecte et le transport des déchets sur son territoire, le mode de collecte est mixte, en porte à porte ou en bacs de regroupement et points-tri .

Les équipements et moyens de collecte

Bacs individuels et de regroupement



Les bacs sont collectés par les BOM (Benne Ordures Ménagères). Les bacs à couvercle jaune sont utilisés pour collecter les emballages et papiers en mélange, les bacs à couvercle gris pour la collecte des ordures ménagères.

Points-tri de colonnes enterrées et aériennes



La colonne enterrée de couleur grise permet de déposer les ordures ménagères.



Ces colonnes aériennes et enterrées sont collectées par les agents de transport (camion grue) : 191 colonnes à verre (marquage de couleur verte) et 128 colonnes à papier (marquage de couleur bleue) sont vidées toutes les 4 semaines, 155 colonnes à emballages (marquage de couleur jaune) sont vidées entre 2 et 4 semaines en fonction du secteur.

A contenants différents... collecte différente !

Les bennes du service collectent les bacs individuels à Saint-Gaudens et Montréjeau et de regroupement sur le secteur rural.



En fonction du type de déchets (emballages ou ordures ménagères), ces flux sont dirigés soit vers le centre de tri à Villeneuve de Rivière, soit vers la verrière d'Albi pour le verre soit vers le site de Pihourc pour les ordures ménagères.

Les points d'apport volontaires (colonnes enterrées et aériennes) sur l'ensemble du territoire du SIVOM sont collectés par le service transport avec leur camions grue.



4) LE SERVICE TRANSPORT (TROM) : PRÉSENTATION

Les effectifs :

17 agents titulaires
3 agents contractuels

Les spécialités :

des chauffeurs poids lourds et super lourds
Spécialisés polybennes, semi, grue

Habilitations nécessaires :

FCO (Formation Continue Obligatoire)
CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
Grue



Le matériel :

10 semis-compactrices
3 tracteurs (dont 1 en location)
1 cuve à lixiviats
9 camions polybennes avec remorques
4 camions grues polybennes
plus de 200 caissons (7, 15 et 30 m³)

Le service transporte :

- Les déchets ménagers et assimilés depuis les 9 quais de transfert du SYSTOM des Pyrénées vers l'ISDND. Les quais de transfert sont utilisés pour stocker temporairement les déchets issus des collectes de chaque collectivité avant leur transfert vers l'ISDND.
- Les déchets issus des 14 déchèteries du SYSTOM des Pyrénées vers les différents sites de traitement (bois, gravats, etc...),
- Les déchets issus de la collecte sélective (papier, emballages et verre) au sein du SYSTOM des Pyrénées.
- Les déchets des professionnels et particuliers qui utilisent le service de location de bennes.
- Les déchets ménagers (colonnes enterrées) et les emballages recyclables de l'ensemble des colonnes enterrées et aériennes des communes adhérentes au SIVOM.

Service de location de bennes aux entreprises et particuliers



Bennes de 30, 15, 7 m³

Renseignez-vous au 05 61 94 51 99

En 2018 :

683 082 km pour 91 508 tonnes collectées

(ordures ménagères, déchets recyclables des ménages et déchets des entreprises et artisans avec la location de bennes)

soit 7,5 km/t

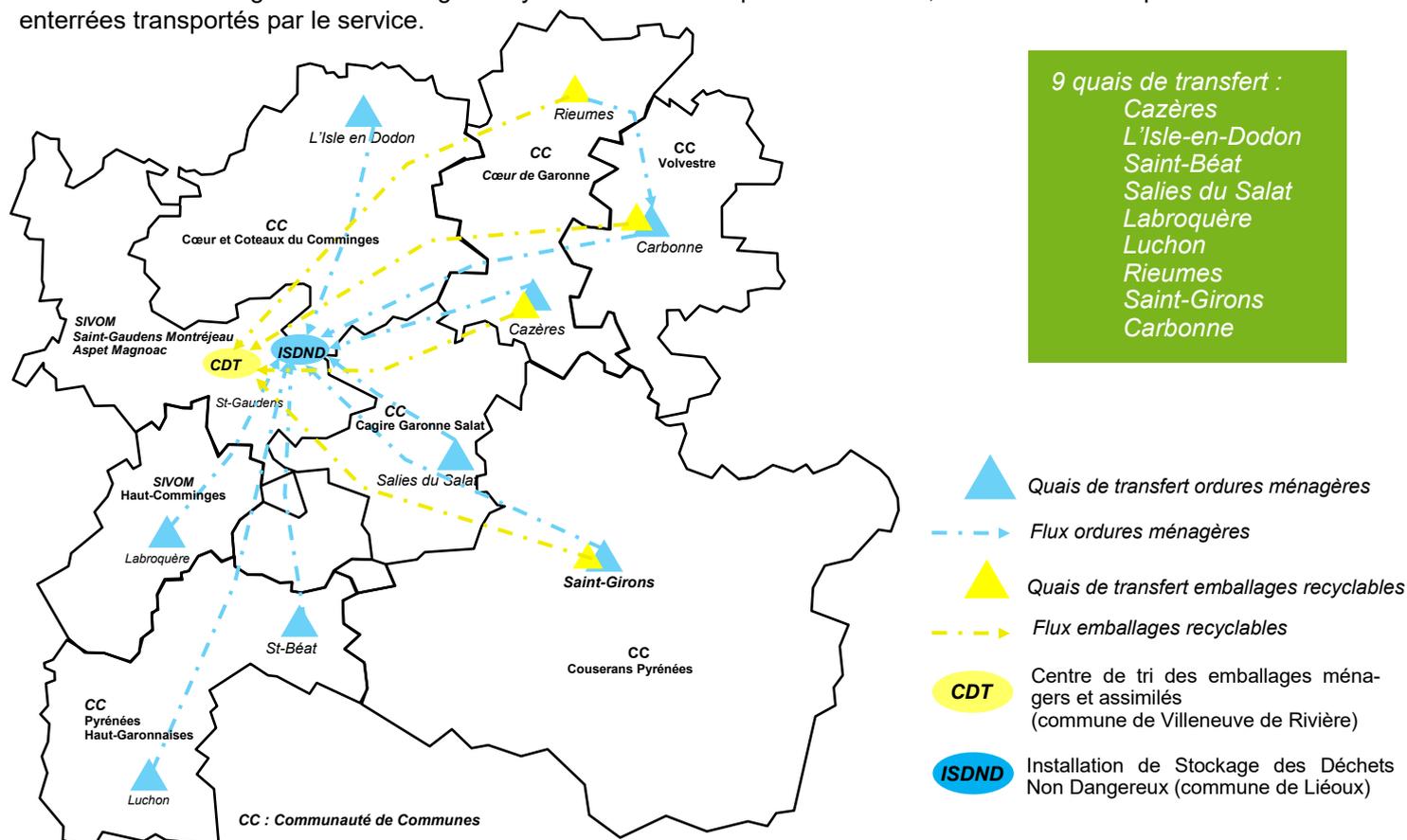
Les faits marquants

Réaménagement des vestiaires pour les agents du service de collecte et du transport sur le site de la Graouade.



Les indicateurs techniques

Flux d'ordures ménagères et emballages recyclables issus des quais de transfert, des collectes des points-tri et colonnes enterrées transportés par le service.



Les emballages recyclables	Corps creux (tonnes)	Mélange Sac (tonnes)	Mélange vrac (tonnes)	JRM (tonnes)	Cartons (tonnes)	Verre (tonnes)
CC Cagire Garonne Salat	194,6 t			286,9 t		502,2 t
CC Couserans Pyrénées	409,5 t					
SIVOM du Haut Comminges						
CC du Volvestre			982,2 t			693,6 t
CC Pyrénées Haut Garonnaises	98,2 t			154,1 t		387,8 t
CC Cœur et Coteaux du Comminges	113,1 t			240 t		508,1 t
CC Cœur de Garonne	33,7 t	55,2 t	420,3 t	58,3 t		563,3 t
SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac	329,3 t (*)			470,1 t	4,8 t	938,1 t
Totaux	1178,5 t	55,2 t	1402,5 t	1209,4 t	4,8 t	3593,2 t

(*) Collecte des déchets du Centre Leclerc à Saint Gaudens (benne semi compactrice) et des colonnes enterrées de Saint-Gaudens et Montréjeau

	Ordures ménagères (t)
CC Cagire Garonne Salat	2767,2 t
CC Couserans Pyrénées	8179,2 t
SIVOM du Haut Comminges	2700,9 t
CC du Volvestre	7139,1 t
CC Pyrénées Haut Garonnaises	4280,6 t
CC Cœur et Coteaux du Comminges	245,6 t
CC Cœur de Garonne	7949,1 t
SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac	461,4 t (*)
Totaux	33722,3 t

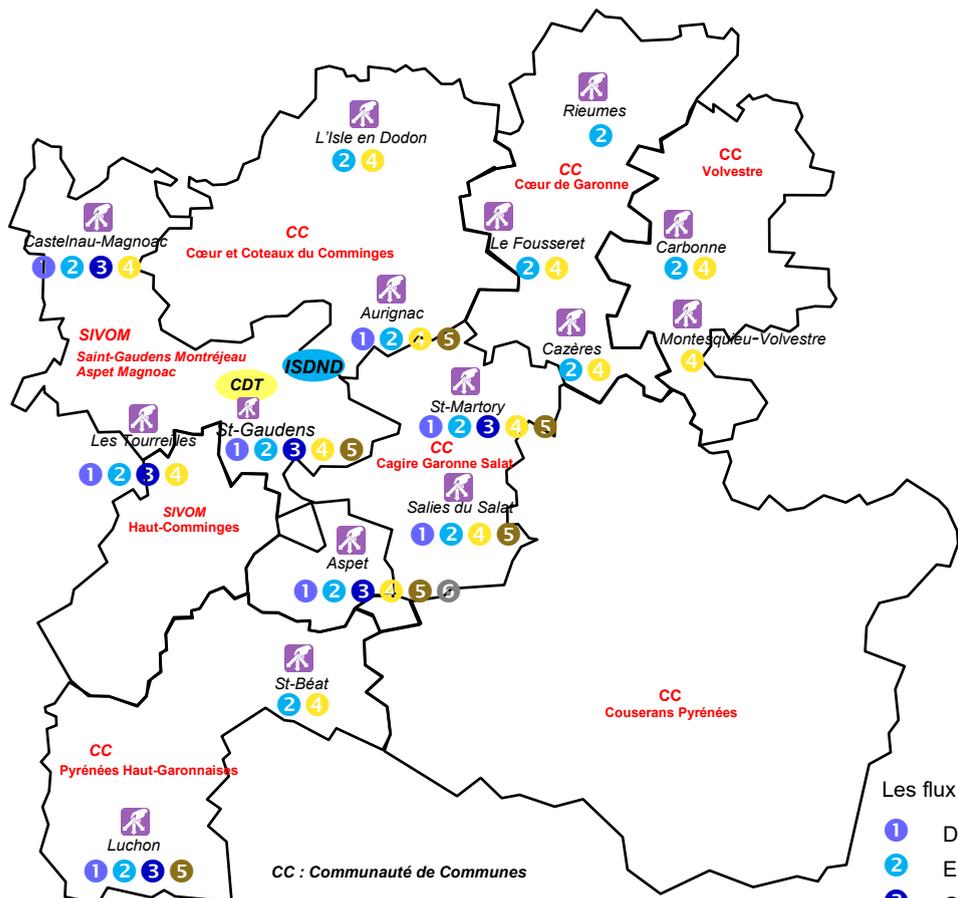
Les ordures ménagères sont transportées à partir des quais de transfert et amenées sur l'ISDND de Pihourc.

Le verre est dirigé vers la verrerie d'Albi.

Les emballages recyclables et papiers issus des collectes des points d'apport volontaire et du porte à porte sont amenés au centre de tri de Villeneuve de Rivière.

Un total de 41 166 t
via les quais de transfert
(ordures ménagères et emballages)

Flux issus des déchèteries du SYSTOM transportés par le service



- 15 déchèteries :**
- Aspet
 - Aurignac
 - Carbonne
 - Castelnaud-Magnoac
 - Cazères
 - Le Fousseret
 - Les Tourreilles
 - L'Isle-en-Dodon
 - Luchon
 - Montesquieu-Volvestre
 - Rieumes
 - Saint-Béat
 - Saint-Gaudens
 - Saint-Martory
 - Salies du Salat



Déchèteries

Flux des déchèteries



CDT Centre de tri des emballages ménagers et assimilés (commune de Villeneuve de Rivière)



ISDND Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (commune de Liéoux)

Les flux transportés :

- 1 Déchets verts → à destination de la plateforme du Pihourc
- 2 Encombrants → à destination de la plateforme du Pihourc
- 3 Gravats → à destination de la plateforme du Pihourc
- 4 Cartons → vers le centre de tri Villeneuve de Rivière
- 5 Bois → repreneur : SARL Gajan à Lherm
- 6 Fer → repreneur : CMS (Comminges Métaux Service) Montréjeau

1

Déchets Verts 2018 (t)	
Saint-Gaudens	2600
Aurignac	179,01
Tourreilles	566,5
Aspet	433,88
Salies	1476,7
Isle-en-Dodon	0
Saint-Martory	203,66
Castelnaud-Magnoac	155,03
Luchon	1132,7
TOTAL	6747,48

Tableaux récapitulatifs des quantités (en tonnes) transportées à partir des déchèteries du SYSTOM par flux.

3

Gravats 2018 (t)	
Saint-Gaudens	1011,13
Aurignac	232,66
Tourreilles	
Aspet	260,78
Saint-Martory	196,46
Castelnaud-Magnoac	109,89
Saint-Béat	
Luchon	1003,06
TOTAL	2813,98

5

Bois 2018 (t)	
Saint-Gaudens	547,75
Aurignac	145,41
Tourreilles	143,19
Aspet	132,23
Salies	169,92
Isle-en-Dodon	167,95
Saint-Martory	81,72
Castelnaud-Magnoac	
Saint-Béat	
Fousseret	
Luchon	221,26
TOTAL	1609,43

2

Encombrants 2018 (t)	
Saint-Gaudens	1943,36
Aurignac	291,06
Toureilles	531,12
Aspet	470,61
Salies	999,84
Isle en Dodon	387,7
Saint-Martory	273,74
Castelnaud-Magnoac	292,49
Saint-Béat	331,4
Fousseret	450,75
Volvestre (Montesquieu + Carbonne)	1999,4
Luchon	753,44
Cazères	759,28
Rieumes	1155,75
TOTAL	10640

4

Carton 2018 (t)	
Aurignac	29,06
Isle-en-Dodon	50,62
Saint-Martory	23,9
Saint-Béat	18,2
Fousseret	53,38
Volvestre polybenne	217,74
Volvestre semi	0
Luchon	1
Cazères	97,96
Rieumes	0
TOTAL	492

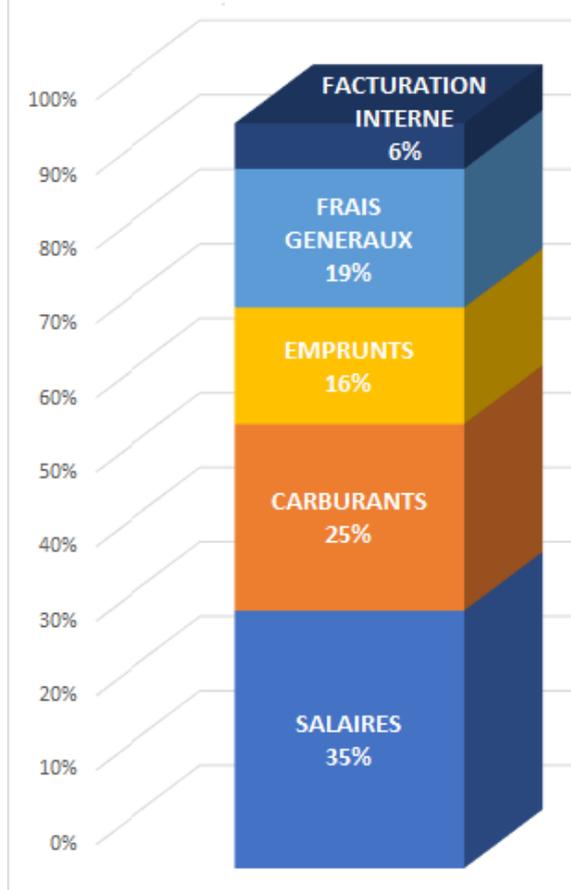
6

Ferrailles 2018 (t)	
St Gaudens	227,61
Tourreilles	56,4
Aspet	84,36
TOTAL	368,37

Un total de 22 671 t transportées via les déchèteries



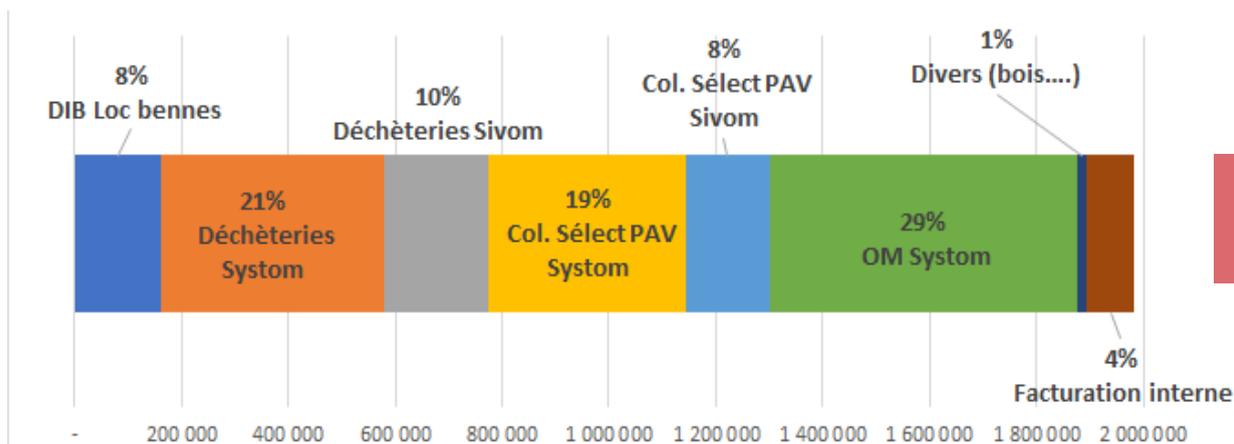
LES DÉPENSES



Total des dépenses
1 862 750 €



LES RECETTES



Total Recettes
1 983 040 €

5) LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (ROM) : PRÉSENTATION

Les effectifs

44 agents titulaires
et renforts avec des
contractuels

Spécialités :

Chauffeurs PL
Rippeurs
Entretien
Livraisons bacs

Le matériel :

11 bennes de collecte
1 fourgon
1 véhicule utilitaire
1 voiture

La collecte des déchets ménagers est assurée par des équipes de 3 agents (1 chauffeur et 2 ripeurs). Huit tournées hebdomadaires permettent de couvrir tous les secteurs géographiques de notre territoire.

Les équipes démarrent le matin à 4h et 5h pour sillonner les routes et assurer ainsi la collecte des 78 communes de notre territoire. Les conditions de travail sont parfois difficiles : un travail de nuit, quelque soit la météo, ...

Afin de diminuer les risques, l'accent est mis sur la sécurité des agents : port de tenues haute visibilité, gants, chaussures de sécurité, etc.



218 495 km parcourus dans l'année
soit environ **19 863 km/benne/an.**

Les indicateurs techniques : la collecte des emballages recyclables le territoire du SIVOM

COLLECTE EN BACS

Sur les communes de Saint-Gaudens et de Montréjeau

	2017 (t)	2018 (t)	EVOLUTION	
Mélange (emballages, papiers, cartonnets, canettes, ...)	593,5	579,59	- 2,34 %	↘

Légère baisse encore cette année... on peut penser que certains tonnages ont été évités grâce aux efforts des industriels avec l'éco-conception, des usagers qui consomment autrement et tendent vers le « zéro déchets » (plus d'aliments en vrac, moins de sacs plastiques, une prise de conscience de la production personnelle de déchets,...).

Une partie des tonnages en bacs a été déviée vers les 2 nouveaux points-tri installés en supplément à Saint-Gaudens (en remplacement des bacs individuels).



Les refus de tri : déchet non conforme, qui ne correspond pas aux consignes de tri. Il est destiné à l'enfouissement.

Refus de tri SIVOM

(flux de mélange collecte en porte à porte)

- ✓ Refus de tri 2017 : 11,05 %
- ✓ Refus de tri 2018 : 16,7 %

Cette augmentation importante pourrait s'expliquer par une année pluvieuse, les emballages étaient particulièrement humides et mouillés.

Ces refus ont eu une incidence sur la caractérisation.



COLLECTE EN POINT-TRI :

Colonnes aériennes et enterrées



	2017 (t)	2018 (t)	EVOLUTION	
Emballages	305	328	+ 7,62 %	↗
Papiers	497	486	- 2,17 %	↘
Verre	941	963,5	+ 2,4 %	↗

Nos tonnages de papier suivent la tendance nationale et sont donc en baisse : de moins en moins de journaux avec la dématérialisation, de plus en plus de stop pub...

Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, le SIVOM avait participé au Trophée du verre afin de booster la collecte des tonnages de verre. Les résultats immédiats sur la collecte avaient été assez décevants. En 2018, on note une hausse des tonnages de verre qui pourraient bien être les effets à retardement de cette campagne de communication de 2016 à 2017.

Les tonnages d'emballages collectés toujours en hausse : renforcement de nos actions de nos actions de sensibilisation (voir encadré).

Depuis plusieurs années, les conseillères du tri renforcent la sensibilisation en porte à porte des usagers des communes adhérentes au SIVOM.

En 2018, les habitants des communes de :

Ponlat-Taillebourg	Organ
Hachan	Barthe
Miramont de Comminges	Liéoux
Larcan	Lalouret-Laffiteau
Sédeilhac	

Saint-Gaudens (cartons professionnels, nouveaux habitants,...)

ont bénéficié d'un rappel sur les consignes de tri afin d'améliorer leur geste de tri.

Part des ordures ménagères collectées, transportées et traitées sur le site de Pihourc.



Très légère hausse des tonnages collectées pour le SIVOM alors que la tendance nationale est plutôt à la baisse avec la prévention, la réutilisation, le réemploi, la réparation, la réduction du gaspillage alimentaire, le compostage individuel, la mise en place de collectes de biodéchets,...

Depuis 2005, les tonnages diminuaient. La légère hausse de 2017 se confirme cette année : une des actions phare du SIVOM est le lancement d'un projet de Plan Local de Prévention déchets sur son territoire.



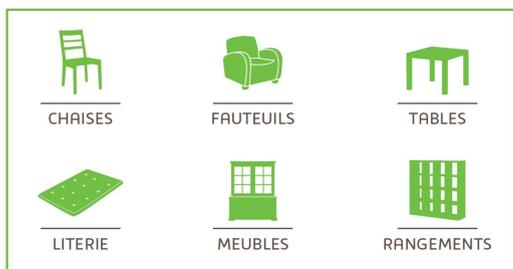
Les ordures ménagères sont issues de la collecte des bacs gris (individuels pour Saint-Gaudens et Montréjeau et de regroupement pour le secteur rural) et des colonnes enterrées de Saint-Gaudens et Montréjeau.

461 tonnes sont issues de la collecte des colonnes enterrées

Même si le SIVOM n'est pas doté officiellement d'un Plan Local de Prévention, il mène tout au long de l'année des actions de prévention :

- campagne de communication en déchèterie pour la réduction des encombrants
- Éco-mobilier à la déchèterie d'Aspet

- dynamisation de notre communication externe (facebook, publications régulières)
- l'association Vélo StGo est contactée pour récupérer des vélos déposés à la déchèterie de Saint-Gaudens. Ils seront retapés, réparés pour leur donner une seconde vie.
- la Ressourcerie Court-Circuit et le SIVOM se sont associés pour atteindre un objectif commun environnemental. Afin de lutter contre l'immense gaspillage des biens et des ressources, un conteneur a été mis en place à la déchèterie de Castelnau-Magnoac permettant aux usagers de déposer des biens encore utilisables. Tous types de déchets y sont détournés en vue d'une réutilisation : vélos, meubles, électroménagers, etc.



écomobilier
COLLECTER - TRIER - RECYCLER



- 2 nouvelles collectes pour les professionnels :



La collecte des **biodéchets**



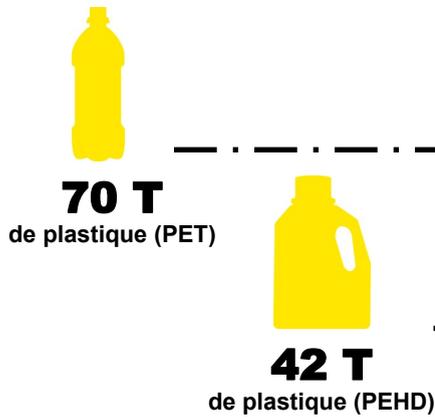
La collecte des **huiles alimentaires** en vue de leur valorisation à la déchèterie de Saint-Gaudens.

Nous avons trié et recyclé en 2018 sur le territoire du SIVOM : 2678 tonnes

Emballages

Recycleur

Le devenir...



Un grand merci pour votre geste de tri !



**Comminges
Métaux
Services**



SAICA



Tonnages (= T) des emballages collectés et recyclés en 2018 pour l'ensemble du territoire du SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac

	Jour de collecte des déchets ménagers	Nombre de colonnes aériennes et enterrées		
		Verre	Papiers	Emballages
ARBON	MAR	1	1	1
ARGUENOS	MAR	1	1	1
ARIES-ESPENAN	VEN	2	1	1
ARNÉ	MER	1	1	1
ASPET	LUN et VEN	8	7	9
ASPRET-SARRAT	JEU	1	1	1
AUSSON	LUN et VEN	3	3	3
BALESTA	JEU	1	1	1
BARTHE	VEN	0	0	0
BAZORDAN	JEU	1	1	1
BETBEZE	LUN	1	1	1
BETPOUY	VEN	1	1	1
BORDES-DE-RIVIERE	MAR et JEU	2	2	2
BOUDRAC	MER	1	1	1
CABANAC-CAZAUX	MAR	1	1	1
CAMPUZAN	VEN	1	1	1
CASTELNAU-MAGNOAC	VEN	5	4	4
CASTERETS	LUN	1	0	0
CAUBOUS	VEN	1	1	1
CAZARIL-TAMBOURES	JEU	1	1	1
CAZAUNOUS	MAR	1	1	1
CIZOS	VEN	1	1	1
CLARAC	MAR	3	2	2
COULEDOUX-Ger de Boutx	MER	1	1	1
CUGURON	LUN	1	1	1
DEVEZE	MAR et VEN	1	1	1
ESTANCARBON	MER	4	2	2
FRANQUEVIELLE	VEN	2	1	1
GAUSSAN	LUN	1	1	1
GUIZERIX	VEN	1	1	1
HACHAN	LUN	1	1	1
JUZET D'IZAUT	VEN	1	1	1
LABARTHE INARD	JEU	4	4	4
LABARTHE-RIVIERE	LUN	5	5	5
LALANNE	JEU	1	1	1
LALOURET-LAFFITEAU	MAR	1	1	1
LANDORTHE	VEN	5	4	4
LARAN	JEU	1	1	1
LARCAN	LUN	1	1	1
LARROQUE	VEN	2	1	1
LASSALES	MER	1	1	1
LE CUIING	MER	1	1	1
LECUSSAN	MER	1	1	1
LES TOUREILLES	MAR	3	2	4
LESPITEAU	VEN	1	1	1
LIEOUX	JEU	1	1	1
LODES	MER	1	1	1
LOUDET	MER	2	2	2



Nombre de points-tri par commune



Les dotations dépendent du nombre d'habitants.

Les élus du SIVOM ont souhaité équiper chaque commune d'un point-tri. Seules quelques communes dont le nombre d'habitants est très faible sont rattachées aux équipements de la commune voisine (raisons technico-économiques).

Le nombre de colonnes à verre est partout plus important afin de renforcer le maillage et rendre plus facile le geste de tri pour les habitants.

Le verre est le seul emballage à être uniquement collecté en point d'apport volontaire.

**Triez le verre,
il est recyclable à l'infini !!!**



Jours de collecte des déchets ménagers

Ce calendrier de collecte des ordures ménagères concerne seulement les habitants et peut être modifié lors des semaines qui comportent un jour férié.

Dans ce cas, renseignez-vous auprès de votre mairie, consultez la presse, notre site internet ou appelez le numéro vert du SIVOM :

www.sivom-sigma.org
Tél : 0800 573 486

Des collectes spécifiques sont organisées pour les professionnels en fonction de leurs besoins particuliers (de 1 à 3 fois par semaine).

Par exemple : les cartons des professionnels sont collectés deux fois à Saint-Gaudens et 1 fois à Montréjeau.

	Jour de collecte des déchets ménagers	Nombre de colonnes aériennes et enterrées		
		Verre	Papiers	Emballages
MILHAS	MAR	1	1	1
MIRAMONT DE COMMINGES	LUN et VEN	3	3	3
MONCAUP	MAR	1	1	1
MONLEON-MAGNOAC	VEN	2	2	2
MONLONG	VEN	1	1	1
MONTREJEAU		12	0	5
dont colonnes enterrées		4	5	5
Centre ville	LUN et VEN			
Route des Tourreilles,... Serres de Bordes, Spéhis,...	MAR			
Pavillonnaire	MAR			
collecte sélective	JEU			
ORGAN	VEN	1	1	1
PEYRET SAINT-ANDRÉ	LUN	1	0	0
POINTIS-INARD	VEN	4	3	3
PONLAT-TAILLEBOURG	MER	2	2	2
POUY	LUN	1	1	1
PUNTOUS	LUN	2	2	2
RAZECUEILLE	MAR	1	1	1
REGADES	MAR	1	1	1
RIEUCAZE	MAR	1	1	1
SAINT-GAUDENS		50	14	30
dont colonnes enterrées		12	7	23
collecte centre ville	LUN et MER et VEN			
Secteur A	JEU			
Secteur B	LUN			
Secteur C	JEU			
Secteur D	JEU			
Secteur E	LUN			
Serres	MER			
collecte sélective	MAR			
SAINT-IGNAN	MER	1	1	1
SAINT-MARCEY	VEN	1	1	1
SAINT-PLANCARD	MER	2	2	2
SARIAC-MAGNOAC	LUN	1	1	1
SAUX-POMAREDE	JEU	2	2	2
SAVARTHES	MAR	1	1	1
SEDEILHAC	MER	1	1	1
SENGOUAGNET	VEN	2	1	1
THERMES-MAGNOAC	LUN	1	1	1
UGLAS	MER	3	2	2
VALENTINE	MAR	3	3	3
VIEUZOS	VEN	1	1	1
VILLEMUR	LUN	1	1	1
VILLENEUVE DE RIVIERE	LUN et JEU	5	4	4
dont colonnes enterrées		1	1	1
VILLENEUVE LECUSSAN	MER	2	2	2



Collecte des colonnes enterrées en centre ville par un camion grue.



Stop aux dépôts sauvages !



Votre ville ne mérite pas ça !



L'abandon d'ordures, matériaux ou autres objets sur la voie publique est sanctionné par l'article R.633-6 du code pénal avec une amende de 450 euros.

F) LES DÉCHÈTERIES SUR LE TERRITOIRE DU SIVOM

Les effectifs :

7 agents titulaires (1 agent à mi-temps)

Le matériel :

1 packmat

La déchèterie est un lieu où les usagers peuvent déposer leurs déchets particuliers ou volumineux (encombrants, déchets verts...). Une part importante de ces déchets est recyclée, ce qui réduit considérablement la masse des déchets à enfouir.



Nouvelle identification des quais de déchargement des bennes de dépôt dans nos 4 déchèteries.



Les indicateurs techniques

Pour rappel, l'augmentation était de 1,5 % entre 2016 et 2017, cette année la hausse importante de 14,6 % est à mettre en corrélation avec une augmentation importante (23%) de la fréquentation de nos déchèteries.

Dans l'année, la déchèterie d'Aspet a été équipée d'une benne Écomobilier.

Augmentation des déchets verts : liée à la nouvelle réglementation concernant l'interdiction du brûlage des déchets verts.

La fréquentation dans les déchèteries

La fréquentation (particuliers et professionnels) est comptabilisée par les agents de déchèterie.



Les tonnages collectés sur l'ensemble des 4 déchèteries

	2018 (t)
Ferraille	418
Déchets verts	3755
Encombrants	3237
Gravats	1382
Bois	823
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	25,1
Cartons	207
Batteries	6,9
DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)	0,37
DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	376
Capsules Nespresso	1,472
DEA (Eco-mobilier)	253
Huiles de vidange	27,8
TOTAL (en tonnes)	10 512

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE VOS DÉCHÈTERIES

Saint Gaudens :

du lundi au samedi de : 7h45 à 12h00 et de 13h45 à 18h00
le dimanche de : 9h00 à 12h00

Aspet - Les Tourelles - Castelnau Magnoac :

le mardi de : 13h45 à 18h00
du mercredi au samedi de : 7h45 à 12h00 et de 13h45 à 18h00

Un gardien est présent sur le site pour vous conseiller.
Pour la bonne tenue du site, les agents ferment le portail 10 minutes avant l'heure de fermeture.

Les projets



La déchèterie de Saint-Gaudens fermera définitivement ses portes le dimanche matin en 2019.

Le personnel sera renforcé le samedi afin de continuer à fournir un service de qualité aux usagers.

A l'étude : l'agrandissement de la déchèterie de Saint-Gaudens afin d'accueillir certains flux des professionnels.

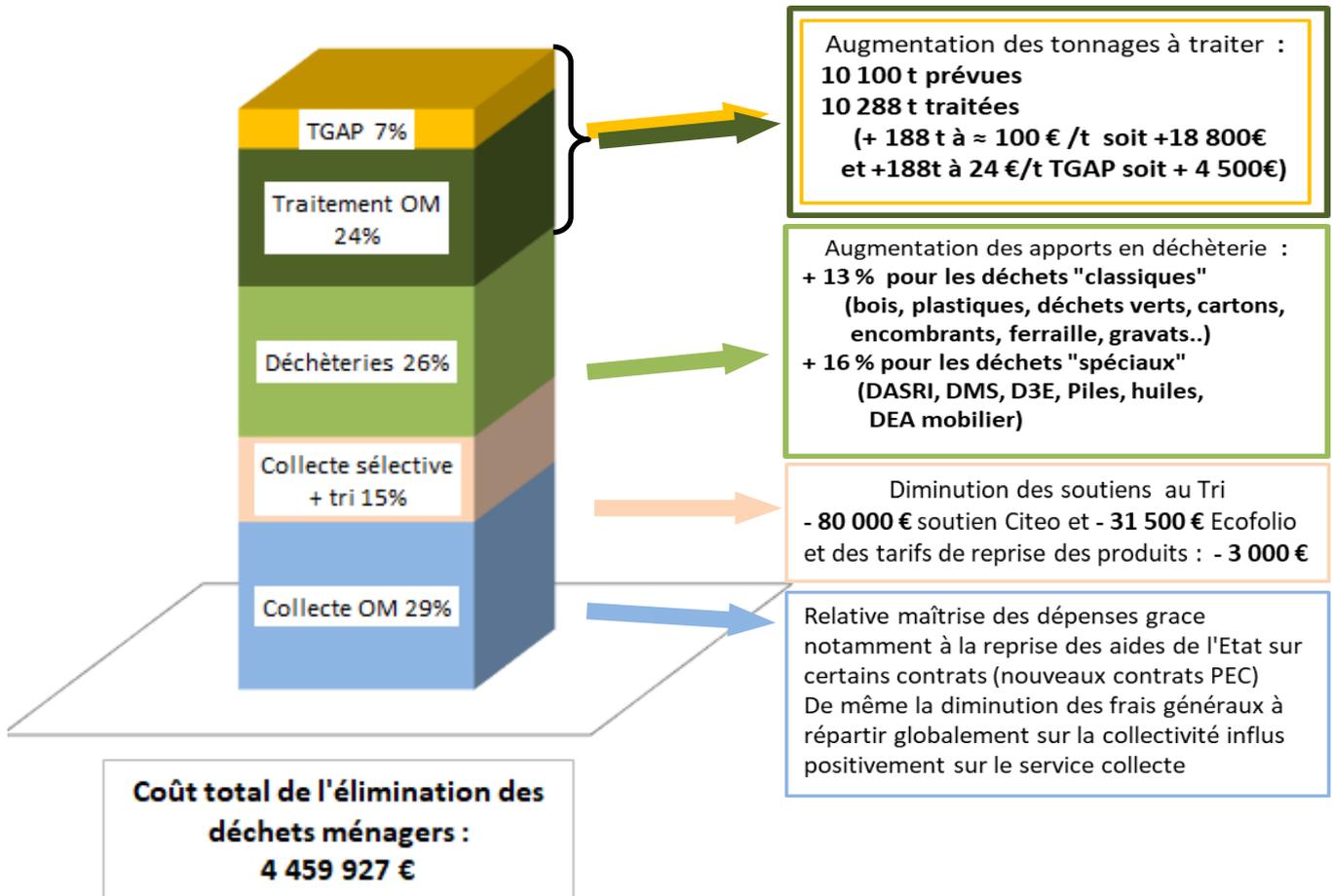


Les indicateurs financiers :

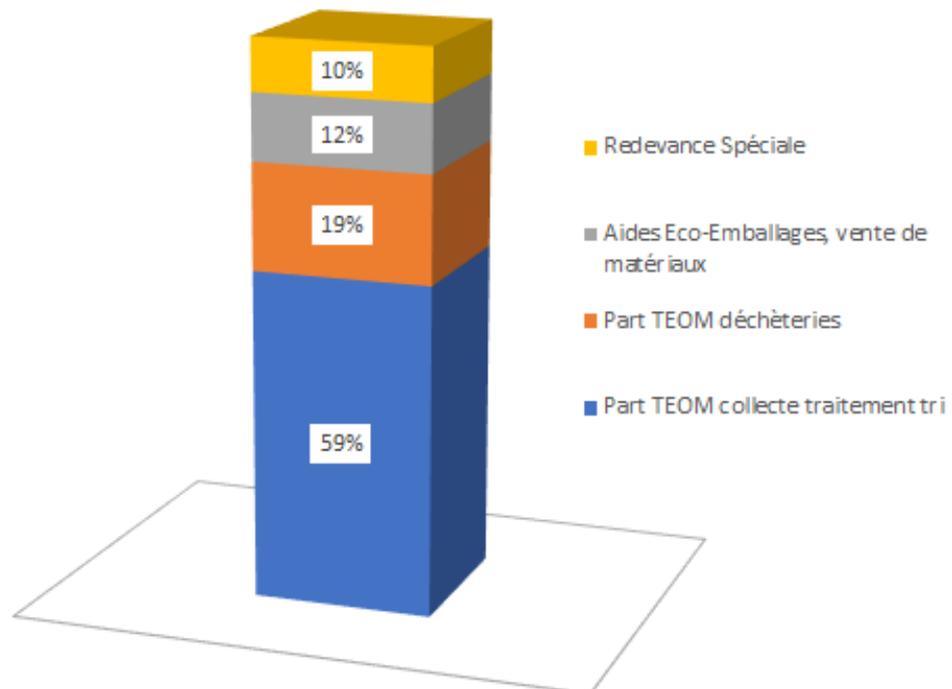
BILAN POUR LA FACTURATION DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS SUR LE TERRITOIRE DU SIVOM

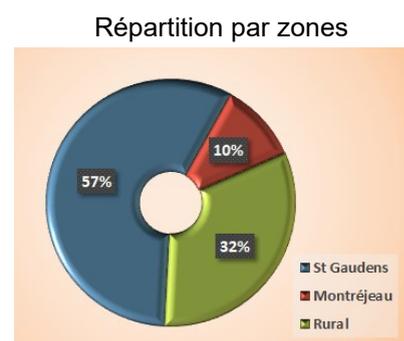
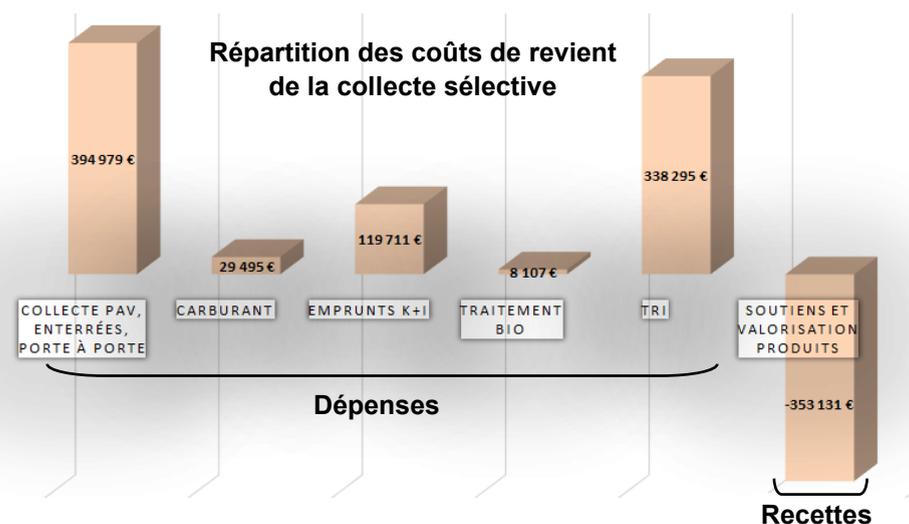
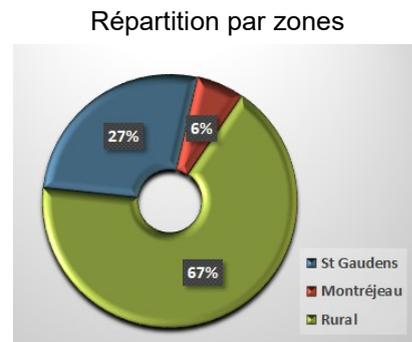
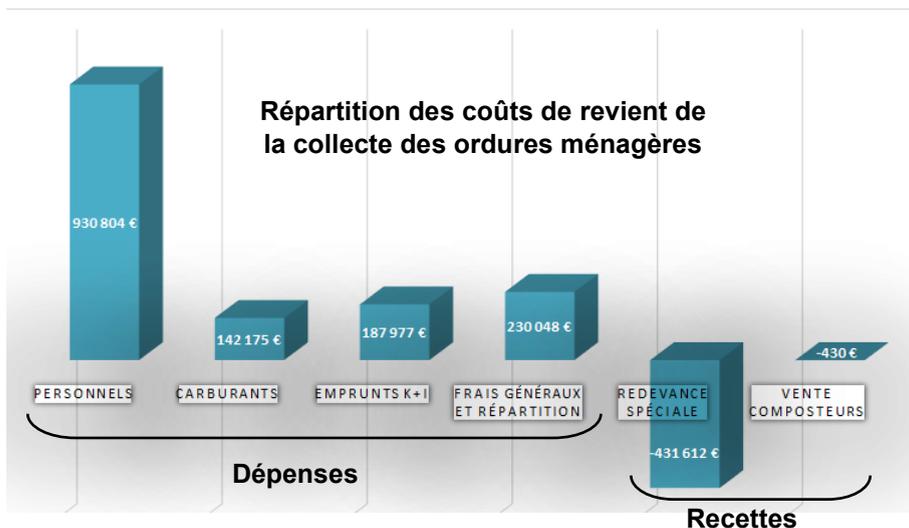


Répartition des coûts 2018



Les recettes en 2018





Des dépenses... pourquoi ?

- Les **charges de personnel** suivent l'évolution normale des salaires des agents (carrières). L'augmentation des charges de personnel a été maîtrisée par une réorganisation du fonctionnement du service pour pallier à la disparition des contrats aidés et de ce fait, des aides liées à l'utilisation de ce dispositif.

Les soutiens financiers ont été en conséquence du nombre de contrats aidés, soit 58 813 € d'aides (pour rappel 154 082 en 2017).

- Les **frais de fonctionnement** sont plutôt stables.

Le prix du carburant représente 42,73 % (contre 38,54 % en 2017) des frais de fonctionnement. La consommation est en augmentation et le prix au litre aussi : 1,179 € (1,124 € en 2017.)

La prestation de service pour le lavage des colonnes enterrées croît avec le nombre de colonnes enterrées.

- **Les frais financiers**

Comme chaque année un lot de bac a été acheté (renouvellement normal).

La mise en place des nouveaux points de collecte équipés de colonnes enterrées a nécessité de nouveaux investissements.

Achat d'une benne à ordures ménagères.

D'où proviennent les recettes ?

Les aides en baisse :

- Les aides de CITEO ont diminué de 78 900 € par rapport à 2017 (une diminution déjà amorcée en 2017 : -13 540 €)
- Les recettes des repreneurs toujours en diminution
- La redevance spéciale en hausse : plus grand nombre de redevables

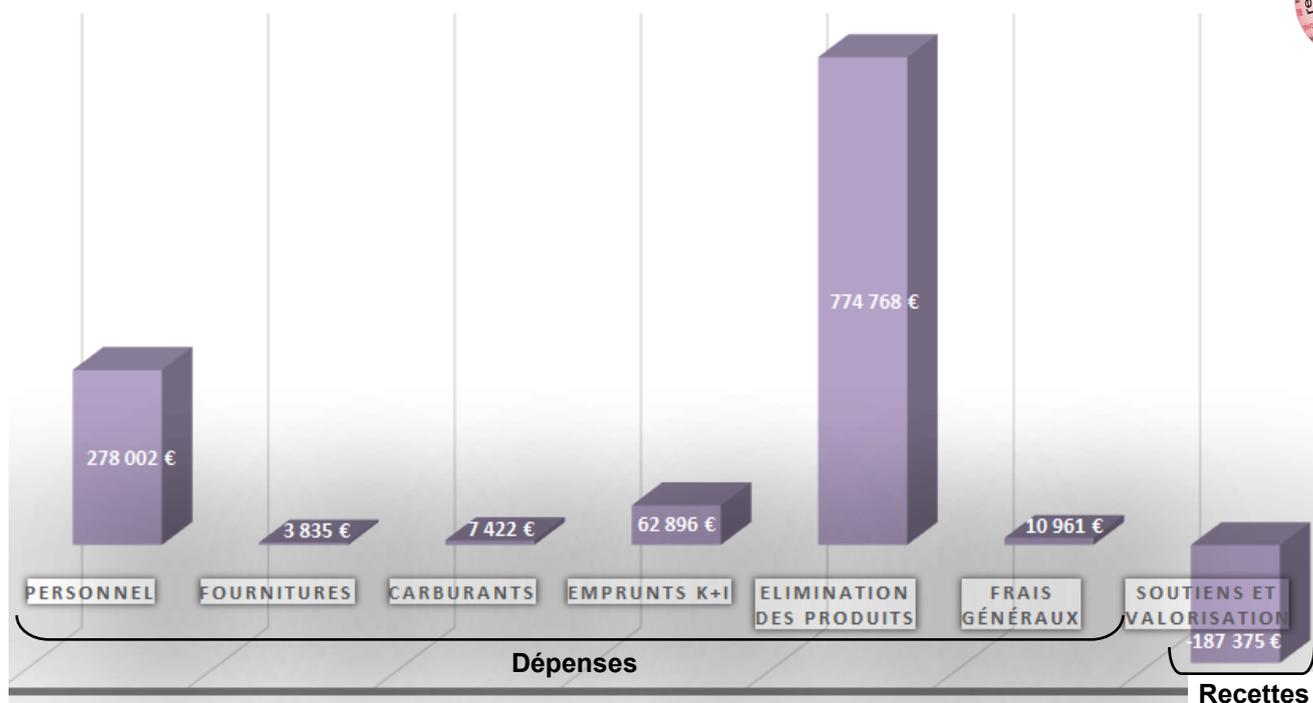
LA REDEVANCE SPÉCIALE

Le service public d'élimination des ordures ménagères et assimilées est financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (ci-après désignée "TEOM").

La Redevance Spéciale ("RS") permet de financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères. Ainsi le SIVOM fait payer le coût réel de la collecte et du traitement des déchets professionnels aux producteurs concernés (professionnels et établissements publics), en fonction de leur production de déchets.

	2017	2018	Évolution
Professionnels :			
Nbre de redevables	69	74	+ 7,2 %
Recette annuelle	183 073,5 €	206 256,6 €	+ 12,7 %
Secteur Public :			
Nbre de redevables	88	89	+ 1,14 %
Recette annuelle	216 154 €	225 355 €	+ 4,25 %

Répartition des coûts de revient des déchèteries



Des dépenses... pourquoi ?

- Le coût d'élimination des déchets constitue le poste le plus important des dépenses des déchèteries. Il représente environ 69 % de ces dépenses.
- une augmentation des tonnages de + 14,5 % au total.
- des tarifs de traitement et de transport globalement stables.
- Les charges du personnel :

Deuxième poste plus important, il varie selon l'évolution de la carrière des agents et le coût en a été maîtrisé.

- Des frais financiers stables, pas d'investissements majeurs.
- Les frais de fonctionnement sont stables (carburant du camion utilisé pour le transport du compacteur à déchets).

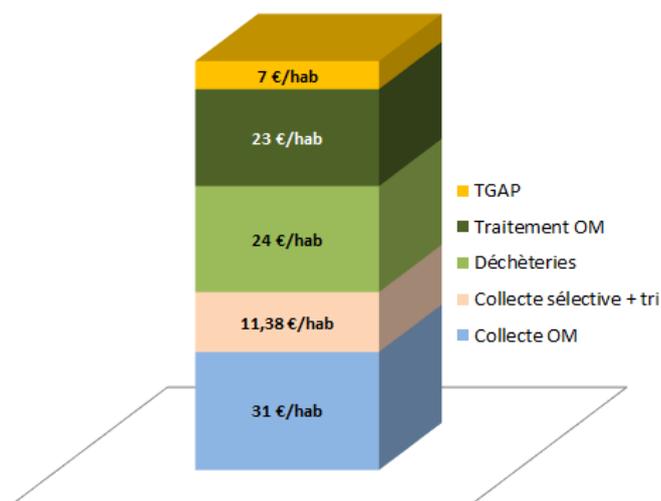
D'où proviennent les recettes ?

- La revente des matériaux est en augmentation car les apports ont augmenté, + 10,15 % de DEEE, batteries, + 14,3%. Ce phénomène est en partie dû à la sécurisation des sites et aux cours des tarifs de reprise.

COÛT ANNUEL DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2018 PAR HABITANT



Vos ordures ménagères



Vos apports à la déchèterie



Votre geste de tri



Des actions en déchèterie

Pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, nos conseillères du tri ont communiqué auprès des usagers dans nos 4 déchèteries sur la réduction de nos encombrants.



Où réellement les jeter ?

Que deviennent-ils ?

Peut-on les réduire ?



En 2018, déjà **2 337 T** d'encombrants jetés, soit **65 kg / habitant** (tonnages collectés sur nos 4 déchèteries)

Mise en place de la benne Éco-mobilier à la déchèterie d'Aspet



Éco-mobilier est l'éco-organisme dédié à la collecte, au recyclage et la réutilisation du mobilier domestique. L'objectif à terme est d'équiper chacune de nos déchèteries

Les bonnes résolutions pour réduire nos déchets :

- rendez-vous dans les ressourceries : ne jetez plus, choisissez de donner ! (Aspet et Castelnau Magnoac)
- pour vos cadeaux, fabriquez au lieu d'acheter !
- pendant les fêtes aussi, triez ! (papiers cadeaux, cartons, bouteilles,...)
- participez aux collectes de jouets pour que tous les enfants fêtent Noël
- ...

Sommes nous aussi éco responsable que nous le pensons ?

Trier ses déchets, préférer la douche au bain, éviter le suremballage des produits... nous savons faire et nous aurions même envie de dire - sans vouloir nous vanter - que ce sont chez nous des habitudes de longue date. Mais malgré notre bonne volonté, sommes nous certains de connaître notre guide du savoir-vert sur le bout des doigts ? Le SIVOM a proposé un petit test pour savoir si nous avons **une éco-attitude !**

Faire du compost, c'est écologique et très bon pour le jardin !



Agir en éco-jardinier c'est fabriquer son compost, récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage, associer ses cultures, adopter des engrais naturels... Le compostage individuel constitue une activité simple, pleine d'avantages, à la portée de tous. Elle permet de réduire la production d'ordures ménagères traitées par la collectivité et contribue ainsi à la préservation de l'environnement.



Acheter un composteur au SIVOM... C'est possible !

Tous les habitants des communes adhérentes au SIVOM peuvent acheter un composteur au SIVOM à un prix préférentiel.



Passons du jetable au durable... Gobelets réutilisables !

Prendre un café, le boire, puis se débarrasser du **gobelet**. Un geste banal. Environ 4,7 milliards de gobelets sont jetés en France chaque année, soit 150 gobelets par seconde. Très peu de gobelets sont recyclés, seulement 1 %.

La diversité de leurs matériaux complique le **recyclage**. Sans compter que beaucoup terminent directement

à la poubelle, avant d'être enfouis ou incinérés. Mais plus pour longtemps, puisque la loi de transition énergétique prévoit l'interdiction de la vaisselle jetable d'ici 2020.

Dès le mois de septembre, le SIVOM a équipé ses machines à café de gobelets en **CARTON RECYCLABLES**.

Ayez le bon réflexe et faites le bon choix !!!



Les projets

Les études et travaux suivants sont prévus dans le courant de l'année sur le site de Pihourc :

- ✓ Création du casier 7b qui est l'extension du casier 7
- ✓ Création d'une piste provisoire et d'une piste définitive d'accès aux quais de déchargement de déchets
- ✓ Agrandissement du bassin Nord de stockage des lixiviats (+ 10 000 m³)
- ✓ Réalisation de la couverture étanche des dômes des casiers 3 et 5
- ✓ Étanchéité des fossés pluviaux de Pihourc1

Restauration de sites de reproduction du Pélodyte ponctué (Mesure de Réduction n°1)

- ✓ Maintenir la population locale en restaurant les sites de reproduction détruits ou dégradés lors de l'extension du centre de stockage des déchets.

Suivis des populations d'espèces protégées à fort enjeu (Mesure de suivi n°1)

Biotope a été mandaté pour réaliser l'étude des suivis naturalistes des espèces protégées sur le site de Pihourc en 2019.



Etude de l'opportunité de changer de mode de valorisation du biogaz

- ✓ Injection de biométhane dans le réseau GRDF
- ✓ Arrêt des moteurs de production électrique et de la cogénération
- ✓ Problématique des unités utilisatrices de la chaleur des moteurs au niveau de la station de traitement des lixiviats (évapoconcentrateur / stabilisation / TAR) :
 - Identification d'une autre source de production de chaleur (chaudière...).
 - Arrêt et externalisation des concentrats d'osmose inverse + gestion de l'ensemble des eaux traitées (agrandissement du TCCR...)



Un porté à connaissance sera produit et communiqué au 1er semestre 2019.

- ✓ Gestion des lixiviats - Agrandissement du bassin Nord de stockage des lixiviats (+ 10 000 m³)
- ✓ Couverture étanche des dômes des casiers 3 et 5
- ✓ Identification de solutions pour utiliser ou traiter différemment les jus de compostage
- ✓ Diminution des volumes du bassin de stockage
- ✓ Gestion des eaux pluviales de Pihourc 2 pour limiter la production de lixiviats

Réalisations : 2019

- ✓ Lot 1 : Travaux de terrassements et VRD - Groupement VALERIAN / FOREZIEENNE D'ENTREPRISES
- ✓ Lot 2 : Travaux d'étanchéité et de réseaux biogaz – Groupement GEOBIO / EUROVIA

Nouvelle signalétique sur les camions

6 nouveaux visuels sur les consignes de tri sont en préparation pour équiper nos bennes sur les routes de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées.



Plan Local de Prévention

Le SIVOM souhaite se doter d'un Plan Local de Prévention.

Déchèteries

La fermeture le dimanche matin de la déchèterie de Saint-Gaudens est envisagée.

LE SERVICE VOIRIE : PRÉSENTATION

Les effectifs

37 agents titulaires (1 agent à mi-temps)
+ 3 contractuels

Le matériel :

- 42 véhicules roulants

RENFORCEMENT / REVÊTEMENT

- 1 niveleuse (0 et K)
- 2 camions cuve de répandage émulsion 10 000 l (1) - 5 000 l (1)
- 5 camions benne avec gravillonneur 19 t (3) - 16 t (2)
- 1 camion benne 6x4 MERCEDES 26t
- 1 tracteur routier + semi benne + porte engin
- 1 compacteur mixte 8t BOMAG avec remorque
- 1 rouleau tandem vibrant articulé 120 BOMAG 2,7t avec remorque
- 1 plaque vibrante
- 1 niveau de chantier

ESPACES VERTS – EPAREUSES

- 3 tracteurs avec épareuse
- 1 tracteur avec rotofaucheuse et girobroyeur
- 1 tracteur avec rotovateur scarificateur
- 2 tondeuses autoportée de 30 cv avec bac de collecte, avec remorques
- 1 tondeuse manuelle
- 1 cuve de désherbage sur chariot
- 4 tronçonneuses
- 3 roto-fils
- 2 taille-haie
- 1 sécateur électrique
- 1 tarière manuelle
- 1 treuil
- 3 camions benne 3,5 t (2) - 5,5 t (1)
- 1 camion avec balayeuse aspiratrice

Le service voirie agit dans le cadre des compétences confiées par les communes adhérentes en matière :

- d'entretien courant du patrimoine routier
- d'opérations de réparations
- d'aménagement urbain et de création d'espaces paysagers.

TERRASSEMENT

- 2 pelles à pneu 16t LIEBHERR
- 2 tracteurs agricoles, remorque benne TP
- 1 camion 6x4 IVECO PTAC 26t
- 1 camion benne 16t
- 1 pilonneuses de tranchée
- 2 lasers de canalisation
- 1 niveau de chantier

MACONNERIE / FOSSOYAGE

- 1 minipelle 1t avec remorque de transport
- 1 tractopelle CAT
- 1 chariot élévateur télescopique
- 1 camion grue 19t
- 5 camions benne 7,5 t (1) - 5,5 t (1) - 3,5 t (3)
- 2 bétonnières tractées
- 1 bétonnière (par 3 points)
- 2 découpeuses à béton et enrôlée
- 1 compresseur avec marteau pneumatique et sableuse
- 1 caroteuse thermique
- 1 groupe électrogène
- 1 pompe à eau
- 1 perforateur burineur

BUREAU D'ETUDE

- 1 théodolite
- 2 postes DAO
- 1 traceur A0



Les faits marquants

Départ le 31 décembre 2018 de Benoit Fabre, directeur technique et responsable du service voirie pour une autre collectivité. Il sera remplacé comme responsable du service par Stéphane Linon.

Les projets

Dialogue et attente de décisions de la Communauté de Communes pour l'avenir de la compétence, avec une volonté de pérennisation de la compétence.

Poursuivre et améliorer la planification des travaux, le respect des délais prévus, en conservant la capacité de réaction aux travaux urgents des communes.

Les indicateurs techniques

Interventions Chantiers par Communes et par Type d'Activités du 01/01/18 au 31/12/18

Organisme demandeur	Equipement	Objets des interventions
C. de C. Coeur et Coteaux du Comminges	Aspret Sarraat	Travaux d'Entretien
	Ausson	Travaux d'Entretien
	Bordes de Rivière	Travaux d'Entretien
	Boudrac	Travaux d'Entretien
	Cazaril-Tambourès	Travaux d'Entretien
	Clarac	Travaux d'Entretien
	Cuguron	Travaux d'Entretien
	Estancarbon	Travaux d'Entretien
	Franquevielle	Travaux d'Entretien
	Labarthe de Rivière	Travaux d'Entretien
	Labarthe-Inard	Travaux d'Entretien
	Lalouret-Laffiteau	Travaux d'Entretien
	Landorthe	Travaux d'Entretien
	Larcac	Travaux d'Entretien
	Le Cuing	Travaux d'Entretien
	Les Toureilles	Travaux d'Entretien
	Lespiteau	Travaux d'Entretien
	Liéoux	Travaux d'Entretien
	Loudet	Travaux d'Entretien
	Miramont de Comminges	Travaux d'Entretien
	Montréal	Travaux d'Entretien
	Pointis Inard	Travaux d'Entretien
	Ponlat-Taillebourg	Travaux d'Entretien
	Régades	Travaux d'Entretien
	Rieucazé	Travaux d'Entretien
	Saint-Ignan	Travaux d'Entretien
	Saint-Marcet	Travaux d'Entretien
	Saint-Plancard	Travaux d'Entretien
	Saux et Pomarède	Travaux d'Entretien
	Savarthès	Travaux d'Entretien
	Sédeilhac	Travaux d'Entretien
	Valentine	Travaux d'Entretien
	Villeneuve de Rivière	Travaux d'Entretien
Villeneuve Lécussan	Travaux d'Entretien	
ZAC Landes - ZB10 balayage	Travaux d'Entretien	
Landes - ZB7 épareuse	Travaux d'Entretien	
Landes - ZB8 épareuse	Travaux d'Entretien	
ZAC Landes - ZB9 taille d'arbres	Travaux d'Entretien	

Organisme demandeur	Equipement	Objets des interventions
Arbon	Chemin de Broux	Travaux d'Aménagement
	Chemin de Toucaouet	Travaux d'Aménagement
	Impasse Michet	Travaux d'Aménagement
	Rue de Cathin	Travaux d'Aménagement
	Rue Vielho	Travaux d'Aménagement
	VC 2 Campels	Travaux d'Aménagement
	VC Hountarilles	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Arne	Carrefour RD 24 et Chemin de Pancousée	Travaux d'Aménagement
	Chemin Ariouet	Travaux d'Aménagement
	Chemin Bourdalat	Travaux d'Aménagement
	Chemin de Bares	Travaux d'Aménagement
	Chemin Fauchette	Travaux d'Aménagement
	Chemin Gaillard	Travaux d'Aménagement
	Chemin Vie de Cos	Travaux d'Aménagement
	Fossé Marriot	Travaux d'Aménagement
Voie générale	Travaux d'Entretien	
Aspet	Chemin de Blounde	Travaux d'Aménagement
	Chemin D'Escateras	Travaux d'Aménagement
	CR de Gaillardet	Travaux d'Aménagement
	CR D'Escugnos à Raoux	Travaux d'Aménagement
	CR Du Baradas	Travaux d'Aménagement
	CR plan de portes	Travaux d'Aménagement
	Parking saint Jean Baptiste	Travaux d'Aménagement
	VC 19 La Tourrette	Travaux d'Aménagement
	VC de Margoy	Travaux d'Aménagement
	VC dite de Cazalère	Travaux d'Aménagement
	VC dite de la Teillède	Travaux d'Aménagement
	VC N° 10 de Carrère à Sarradère	Travaux d'Aménagement
Voies Générale	Travaux d'Entretien	
Aspret-Sarrat	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Ausson	D817 Arrêts autocars	Travaux d'Aménagement
	Rue des Pyrénées	Travaux d'Aménagement
	Rue des vignes	Travaux d'Aménagement
	Rue du Barry	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Aveux	Aveux	Travaux d'Entretien
Balesta	Chemin de terre rouge	Travaux d'Aménagement
	CR du Cap de Vielle	Travaux d'Aménagement
	Rue de la Seygouade	Travaux d'Aménagement
	Rue du Cap de Coustoun	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Bordes-de-Rivière	D75a - Bourdalats	Travaux d'Aménagement
	D92 - La Serre	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Boudrac	CR de Gouspeyre	Travaux d'Aménagement
	CR dit de la seygoade	Travaux d'Aménagement
	CR Lécussan à Arné	Travaux d'Aménagement
	CR Rte Bazordan vers pompage	Travaux d'Aménagement
	D 17L Village	Travaux d'Aménagement
	D 34 Village	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Cabanac-Cazaux	Voies Générale	Travaux d'Entretien

Organisme demandeur	Equipement	Objets des interventions
Cazaril-Tambourès	Tambourès et La Serre	Travaux d'Aménagement
	VC de Tambourès	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Cazaunous	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Clarac	Spéhis et rue du Vieux Clarac	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Communauté des Communes Cagire Garonne Salat	Arbon	Travaux d'Entretien
Créchets	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Cuguron	D34d Rue principale	Travaux d'Aménagement
	Eglise place PMR	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Estancarbon	Chemin de la rivière	Travaux d'Aménagement
	D33e avenue de Béquine	Travaux d'Aménagement
	D817 Giratoire Béquine	Travaux d'Aménagement
	D88a Rte de Labarthe	Travaux d'Aménagement
	Impasse du Toupet	Travaux d'Aménagement
	Rampe PMR église	Travaux d'Aménagement
	Résidence des chênes	Travaux d'Aménagement
	Salle des fêtes	Travaux d'Aménagement
	VC 2 chemin de la Rivière	Travaux d'Aménagement
	VC 2 chemin de l'église	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Franquevielle	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Juzet-D'Izaut	Chemin rural	Travaux d'Aménagement
	CR de Espiassière	Travaux d'Aménagement
	CR de la Goutère(Bediau)	Travaux d'Aménagement
	CR de Luz	Travaux d'Aménagement
	CR de Tudèle (Pâle)	Travaux d'Aménagement
	Parking du cimetière	Travaux d'Aménagement
	Parking maison des associations	Travaux d'Aménagement
	VC de Pé de Mount	Travaux d'Aménagement
	VCR de Mout (Bies)	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Labarthe-Inard	Chemin de Millon	Travaux d'Aménagement
	Chemin des écoreuils	Travaux d'Aménagement
	Rapaillon de la Canaou	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Labarthe-Rivière	Avenue Clémenceau	Travaux d'Aménagement
	Chemin des Espérades	Travaux d'Aménagement
	Chemin des Pouchetos	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Conté	Travaux d'Aménagement
	Chemin du Loup	Travaux d'Aménagement
	D33L Avenue Joffre	Travaux d'Aménagement
	D33L Avenue Maréchal Foch	Travaux d'Aménagement
	D33L Foch et RD Massenet	Maîtrise d'Oeuvre
	D34 - Rue Valmy	Maîtrise d'Oeuvre
	D9c Mermoz	Travaux d'Aménagement
	RD8 Avenue Foch	Maîtrise d'Oeuvre
Voies Générale	Travaux d'Entretien	

Organisme demandeur	Equipement	Objets des interventions
Lalouret-Laffiteau	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Landorthe	VC côte de Catalanou	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Larcen	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Larroque	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Le Cuing	RD75 - Centre Village	Maîtrise d'Oeuvre
	RD75 - Centre Village	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Lécussan	Avenue du 19 mars	Travaux d'Aménagement
	Parking public du cimetière	Travaux d'Aménagement
	Parking salle polyvalente	Travaux d'Aménagement
	VC de l'Orée du bois	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Les Turreilles	Chemin de Coualargue	Travaux d'Aménagement
	Chemin Tatais	Travaux d'Aménagement
	CR de la côte de Thuron	Travaux d'Aménagement
	CR entre Goutille et gué du Lavet de derrière	Travaux d'Aménagement
	Route de Gariouère	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Lespiteau	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Liéoux	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Lodes	VC3 de Turon	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Loudet	CR dit de la Grave	Travaux d'Aménagement
	CR dit des Landes et dit de la Serre	Travaux d'Aménagement
	CR dit du Gourc	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Milhas	Voie Générale	Travaux d'Entretien
Miramont-De-Comminges	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Moncaup	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Montréal	RD34L Rue des Pyrénées	Maîtrise d'Oeuvre
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Pointis-Inard	VC dite du stade	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Ponlat-Taillebourg	Chemin de la Chapelle	Travaux d'Aménagement
	Chemin de la Vieille côte	Travaux d'Aménagement
	Chemin de Ste Anne	Travaux d'Aménagement
	Rue des écoles	Travaux d'Aménagement
	Rue des Tielles	Travaux d'Aménagement
	VC 9 Croumpat école	Travaux d'Aménagement
	VC11 Rue des Tielles	Travaux d'Aménagement
	VC7 - du Goutil	Travaux d'Aménagement
	VC9 - Croumpat	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien

Organisme demandeur	Equipement	Objets des interventions
Ramassage OM		Travaux d'Exploitation
		Maîtrise d'Oeuvre
Razecueillé	Razecueillé	Travaux d'Entretien
Régades	VC3 dite de Lôo	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Rieucazé	VC du Lavoir	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saint-Gaudens	Avenue F. MITTERRAND	Travaux d'Aménagement
	Avenue F. MITTERRAND	Maîtrise d'Oeuvre
	Boulevard Charles de Gaulle	Travaux d'Aménagement
	Boulevard du Comminges	Travaux d'Aménagement
	Boulevard Wimille	Travaux d'Aménagement
	D 817 Avenue Maréchal Joffre	Maîtrise d'Oeuvre
	D 817 Avenue Maréchal Joffre	Travaux d'Aménagement
	D8 Avenue Foch	Travaux d'Aménagement
	D8 Boulevard Gaston PHOEBUS	Travaux d'Aménagement
	D8 Giratoire	Maîtrise d'Oeuvre
	Parking Piscine	Maîtrise d'Oeuvre
	Place Amiral Castex	Travaux d'Aménagement
	RD5 - Avenue de l'Isle	Maîtrise d'Oeuvre
	Rue de l'Indépendance	Maîtrise d'Oeuvre
	Rue du Pouech	Travaux d'Aménagement
	Rue Schweitzer	Travaux d'Aménagement
Rues Romain Rolland - Olivier de Serres	Maîtrise d'Oeuvre	
Voies Générale	Travaux d'Entretien	
Saint-Ignan	D9 Village	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saint-Marcet	Ancien chemin de Saint Gaudens	Travaux d'Aménagement
	CR dit de la Matarouère	Travaux d'Aménagement
	CR dit de sainte Rame	Travaux d'Aménagement
	VC N°4 dite l'Estanque	Travaux d'Aménagement
	VC N°9 de Pascouaou	Travaux d'Aménagement
	VC10 La Coustête	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saint-Plancard	VC 8 Pichic & Cap Soule	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Saux-Pomarède	CR de la Lande	Travaux d'Aménagement
	Impasse CR de Grande	Travaux d'Aménagement
	VC 10 (sous Barrot)	Travaux d'Aménagement
	VC 10 Barrot	Travaux d'Aménagement
	VC 10 sous Partipris	Travaux d'Aménagement
	VC 4 Les Termes	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Savarthès	Parking Mairie	Travaux d'Aménagement
	RD 33F	Maîtrise d'Oeuvre
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Sédeilhac	VC 3 Rte de Lalanne	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien

Organisme demandeur	Equipement	Objets des interventions
Sengouagnet	Sengouagnet	Travaux d'Entretien
Sost	Voie générale	Travaux d'Entretien
Valentine	Ch. De la Mouillasse	Travaux d'Aménagement
	Chemin de Prouzic	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien
Villeneuve de Rivière	Chemin de la Garrigue	Travaux d'Aménagement
	Chemin des Cabuchous	Travaux d'Aménagement
	D39 Serre de Villeneuve	Travaux d'Aménagement
	RD817 - Traversée (1ère Partie)	Travaux d'Aménagement
	Route de Pomarède	Travaux d'Aménagement
	Rue Amiral Castex	Travaux d'Aménagement
	VC 12 dite des Bourdalats	Travaux d'Aménagement
	VC chemin de Laroute	Travaux d'Aménagement
	VC de la lande	Travaux d'Aménagement
	Voies Générale	Travaux d'Entretien

A noter aussi, **132 Interventions de travaux d'entretien** par le service voirie ont été réalisées chez **77 particuliers**.

Nombre d'heures d'utilisation des engins du service au cours de l'année 2018

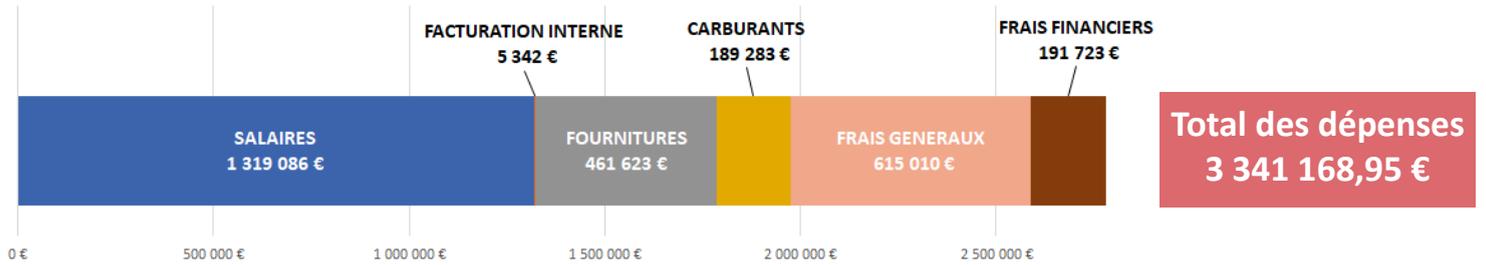
Engins	Temps (HH:MM)
Minipelle Kubota	391h35
Pelle Pneu Liebherr	679h45
Pelle Liebherr A314	884h
Tracto Pelle	195,99
Tracteur Ares 640	423h
Treuil	2h
Tracteur Agricole - VALTRA	529h30
Tracteur Renault 110 (sans outil)	3h
Niveleuse	230h
Camion Benne Iveco 190E37	357h30
Camion Benne Renault DCI370	542h
Camion Benne Mercedes Axor	402h45
Camion Benne Mercedes	658h39
Camion Benne Renault	296h40
Tracteur Routier G385	34h51
Porte Engin (semi)	49h
Porte Engin (remorque)	32h
Remorque Porte Cylindre	1h
Benne (semi)	178h30
Camion Gravillonneur 220DCI	222h55
Renault Midlum 150 DCI 7,5T	284h15
Camion Cuve 320 DCI	380h25
Camion Balai 320 DCI	409h15
Compacteur BW151AC	91h50
Compacteur 120AD	11h30
Compacteur CAT 120	224h15
Tracteur Agricole 951	2h
Tracteur Fulgor 650	667h05
Epareuse Optima M51	837h50
Tracteur Remorque 851	3h
Epareuse Minotor 5000	26h02
Epareuse Minotor 5000 (bagnéris)	935h21
Tracteur Agricole 751 (Roto-tondeuse)	14h
Girobroyeur	36h30
Tracteur Deutz	31h
Rotobroyeuse	308h40
Tracteur Beton 751	8h

Engins	Temps (HH:MM)
B70 Maçon	59h30
NISSAN Maxity (3.5t) benne	115h30
Master	1h30
B110 Fossoyage	23h45
B110 Espace Vert	12h
Mascott Fossoyage 3,5T Benne	67h
Mascott Espace Vert 5T Polybenne	26h30
Renault Mascot	248h30
Renault Maxity	47h30
Camion Grue G270 Master	254h18
Pillonneuse MT72FW	7h30
Patin Vibrant 2	116h05
Patin Vibrant 3	2h
Motopompe	15h
Groupe Electrogène	12h
Compresseur Sullair	115h30
Pompe à Sulfater Vichy	37h30
Rotofil Débroussailleuse	313h15
Taille Haie	122h45
Découpeuse Béton Stihl	50h30
Sécateur Electrique Electocoup F3005	34h
Tronçonneuse	138h30
Tondeuses Manuelles	23h30
Tondeuse Autoportée JohnDeere	27h30
Tondeuse Iseki Autoportée 30cv	206h30
Bétonnière	20h
Tarière Manuelle PF400 Pflanzfuchs	10h
Perforateur Bosch	5h
Master	128h56
Mini Pelle 5T	324h30
Pelle à Chenille Caterpillar 325B	3h
Pelle à chenille Caterpillar 330F	4h
Broyeur Branche	1h
Location Mini-Pelle	15
Location Cylindre	6h
Location Cylindre Revêtement	77h15
Location Nacelle	29h30
Chariot Elevateur	23h30

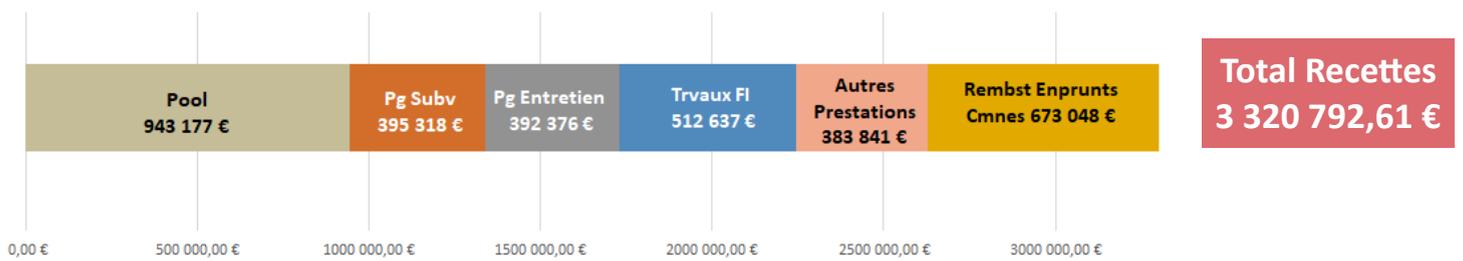
Les indicateurs financiers du service voirie



LES DÉPENSES



LES RECETTES



LE SERVICE POMPES FUNÈBRES : PRÉSENTATION

Les effectifs

- 11 agents
- 2 agents voirie en renfort ponctuellement

Le matériel :

- 3 véhicules de transport funéraires
- 3 véhicules légers de service (astreintes)
- 1 véhicule léger pour la marbrerie
- 1 poids lourd pour la marbrerie

Les locaux :

- 2 salons funéraires
- 3 cases réfrigérées

Le service des pompes funèbres propose d'accompagner les familles endeuillées avant, pendant et après le décès d'un proche.

La professionnalisation du service des pompes funèbres est acquise et progresse tout comme les résultats.

Le service assure :

- le service public de pompes funèbres
- Les travaux de fossoyage
- Les travaux de marbrerie
- Les contrat obsèques
- Les réquisitions pour le tribunal de grande instance de Toulouse

Activité complémentaire du service :

la mise en œuvre pour la location de chapiteaux (montage, démontage, livraison)

Les faits marquants

Renforcement du service en personnels%.

Les travaux de réaménagement et de réhabilitation des bâtiments sur le site de Clarac.

Mise en place de la branche marbrerie

Depuis le 1^{er} mars, le service des pompes funèbres du SIVOM a développé un nouveau secteur d'activité, la marbrerie funéraire, avec la réalisation et le nettoyage de caveaux et monuments, gravures sur plaques ou sur stèle.

Cette activité comprend aussi l'aménagement de cimetière, la mise en place de colombarium, d'ossuaire, de dépotoires,...

Si vous avez un projet personnalisé ? Le service propose des croquis et devis sous 48 heures, renseignez-vous.

Les travaux

AVANT



APRÈS

Ces nouveaux locaux permettront d'accueillir les familles endeuillées dans un espace agréable et dans de meilleures conditions pour le respect de l'intimité de chacun (un nouveau magasin et 3 salons funéraires supplémentaires, espace paisible libre d'accès 24h/24h et 7 jours/7).



Les agents du SIVOM ont réalisé la presque intégralité des travaux de démolition et de gros œuvre.

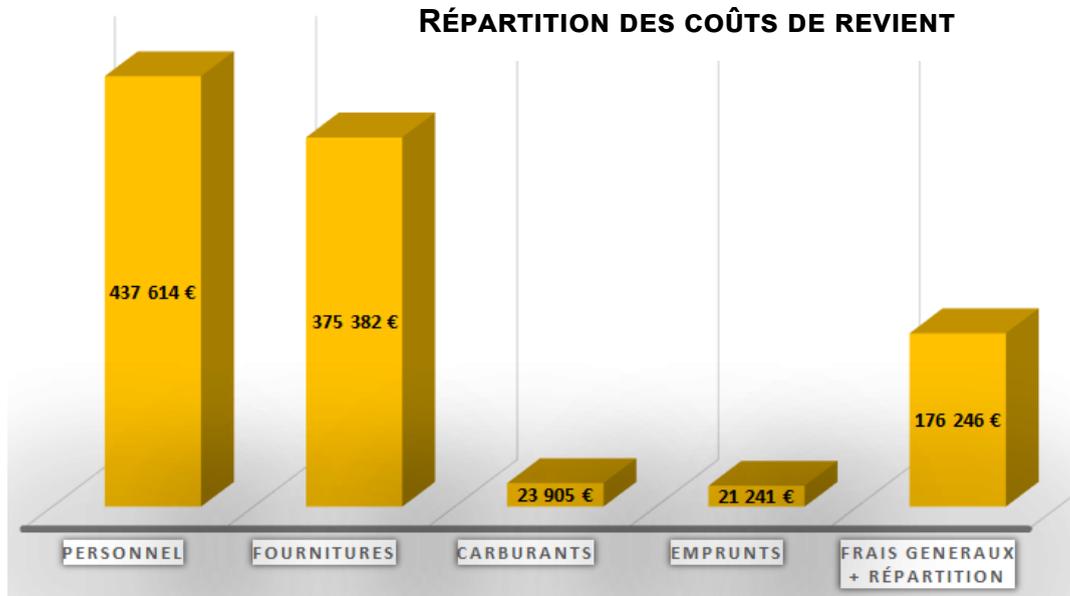
Les indicateurs techniques

PRESTATIONS	Nombre
Ventes d'articles funéraires (vases, plaques, couronnes, fleur artificielles)	2312
Fossoyages (ouvertures, creusement)	528 interventions
Services	370
Marbrerie	3300 gravures, 40 monuments (caveaux)
Transport de corps (corbillards avec cerceuil)	22 641 km
Transport avant mise en bière	20 122 km

Les indicateurs financiers du service pompes funèbres

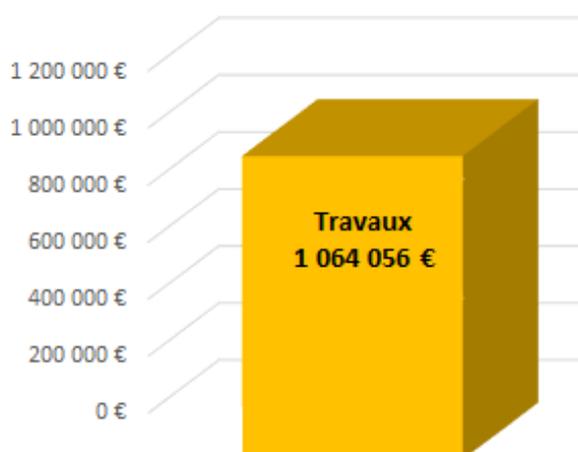


RÉPARTITION DES COÛTS DE REVIENT



Total des dépenses
1 034 388 €

COÛT DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2018 PAR HABITANT



Total Recettes
1 064 056 €

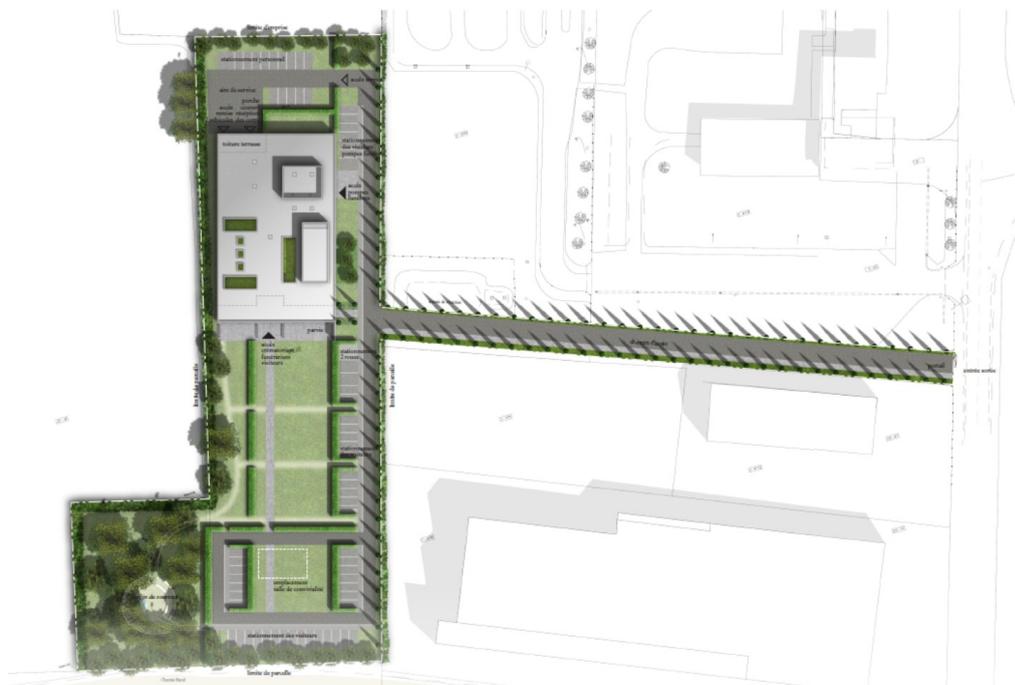
Le Crématorium

Un projet de réalisation de nouvelles installations pour le service des Pompes Funèbres est à l'étude sur le site de la Graouade à Villeneuve de Rivière.

Ces nouvelles installations pourraient comporter outre les bureaux administratifs, le magasin et les chambres funéraires, un crématorium.

Les incinérations sont de plus en plus demandées par les familles qui sont obligées de se rendre sur les villes de Tarbes ou de Toulouse.

Le Comminges manque d'installations de ce type et les élus souhaiteraient palier à ce manque et donc développer en ce sens le service des Pompes Funèbres.



Ce projet nécessite la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Pour cela, avec l'aide de l'Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne (ATD31), 2 bureaux d'études (ECTARE et Atelier URBAIN) ont été recrutés pour monter le dossier de cette modification du PLU, Cette phase devra aboutir avant l'instruction du permis de construire qui devrait intervenir fin 2019-début 2020.

D Les services généraux

LE SERVICE ADMINISTRATIF

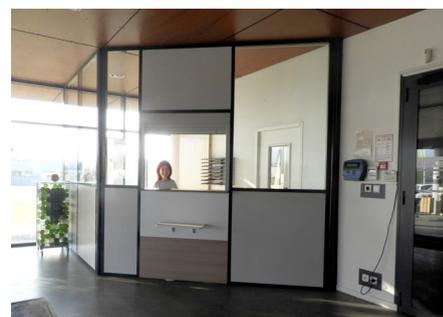
Les effectifs
18 agents

Le matériel :

Matériel et réseau informatique
Logiciels : Berger Levrault (comptabilité)
Octime (ressources Humaines)
Atal (Comptabilité analytique)
Carrus (Paye)
Des locaux d'environ 350m²

Le service administratif , c'est :
Accueil des visiteurs
Direction
Secrétariat de direction
Service comptabilité
Service analytique (ATAL, Octime)
Service des marchés
Service communication
Service facturation des ordures ménagères et de la prestation de restauration
Service informatique

RÉAMÉNAGEMENT D'UN BUREAU ACCUEIL



Un agent a pris son poste pour l'accueil des visiteurs du SIVOM, la prise des appels des usagers, le dispatch du courrier, ...



Les faits marquants



Mutuelle santé :

En 2017, suite à de nombreux échanges avec la Mutuelle du Rempart en cours de contrat, une mise en concurrence a été décidée. Ainsi, au cours de l'année 2018, une identification des besoins a été effectuée et un appel d'offres lancé pour une proposition aux agents en début de l'année 2019. Lancement du marché pour nouveau prestataire de groupe pour complémentaire santé.

Informatique :

Remplacement du prestataire informatique.

RIFSEEP :

Le régime indemnitaire dans la fonction publique évolue vers le RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel. Le SIVOM a lancé une réflexion sur ce sujet en créant un comité de pilotage constitué d'élus, de membres

de la direction et de représentants du personnel.

Le RIFSEEP permet une valorisation du poste occupé par l'agent ainsi que de la façon dont il l'occupe.

Après un travail d'une année du comité de pilotage, ces nouvelles dispositions ont été présentées à l'ensemble des agents lors d'une réunion d'information.

Les indicateurs techniques

Nombres de mandats et titres par pôle émis en 2018

Voirie	
Mandats	1168
Mandats annulatifs	2
Titres	465
Titres annulatifs	3
Pompes funèbres	
Mandats	765
Mandats annulatifs	3
Titres	491
Titres annulatifs	67
Service général - Ordures ménagères	
Mandats	4898
Mandats annulatifs	12
Titres	3437
Titres annulatifs	38
TOTAL	11 349



Registre des marchés 2018

	Nombre de marchés	Montant des marchés
Voirie	6	998 701,02 € HT
Pompes funèbres	12	306 174,88 € HT
Service général	5	1 226 116,83 € HT
Ordures ménagères	22	5 172 037,91 € HT
Restauration	3	74 540,60 € HT
TOTAL	48	7 777 571,24 € HT

LE SERVICE ATELIER

Les effectifs :

11 agents titulaires
2 apprentis

Les moyens :

Ponts (VL, à chariot)
Équilibreuse à pneu VL
Machine à démonter, remonter les pneus VL, engins et PL
Verrin de fosse pour démontage boîte de vitesse PL
3 Postes à souder
Valise à diagnostic VL, PL

Un magasin stock pièces de rechange
Un espace de stockage des pneus PL
Des pompes GNR (Gazoil non routier), Gazoil et Super 98
Un Icio : GNR, gazoil, ADBLUE (véhicule engins normes euro6)
Liéoux: GNR

Logiciels : GIR (carburant, stock, entretien véhicules,...), ATAL, OPTAC (cartes conducteurs)



Le service atelier assure l'achat, le suivi, les réparations des véhicules du SIVOM.

Les différentes spécialités représentées :

Mécanicien auto
Soudeur
Magasinier
Mécanicien poids lourds, engins
Electricien

Les agents interviennent sur les véhicules pour les réparations, sont appelés en dépannage sur le terrain (remorquage, ...), effectuent les réparations des bennes de transport des déchets (soudures peinture, ...).



La gestion du parc de véhicule comporte :
200 véhicules (VL, PL, engins, petit matériels)
la gestion carburant pour maintenance des véhicules (opérations programmées telles que vidanges,...)
la gestion des permis et cartes conducteurs
la gestion des cartes vertes
les dépannages et la gestion des accidents (remorquages, contacts experts)

LE SECRÉTARIAT INTERCOMMUNAL

Les effectifs

3 agents titulaires

Les agents du SIVOM sont mis à disposition des communes adhérentes au service du secrétariat intercommunal... soit presque 5000 heures pour 2018

Ces communes bénéficient alors des services de ces agents pour :

- l'accueil en mairie
- les activités administratives et comptables liées au fonctionnement de la mairie

Les indicateurs techniques

Heures réalisées dans les communes adhérentes		
Cazaril-Tambourès	8 h/semaine	416 h/an
Cuguron	8 h/semaine	416 h/an
Landorthe	20 h/semaine	200 h/an
	22 h/semaine	924 h/an
Saint-Plancard	12 h/semaine	624 h/an
Les Tourreilles	11 h/semaine	572 h/an
Lécussan	12 h/semaine	624 h/an
Loudet	4 h/semaine	208 h/an
Régades	4 h/semaine	208 h/an
Liéoux	12 h/semaine	624 h/an
TOTAL		4816 h/an

Heures réalisées dans les communes non adhérentes (remplacements) ou heures supplémentaires		
Syndicat du JOB	8 h/semaine	416 H/an
Bordes de Rivière	8 Heures	8 h/an
TOTAL		424 h/an



Les faits marquants

Remplacement d'un agent en maladie

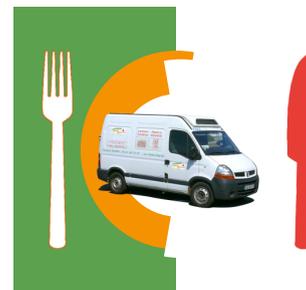
LA CUISINE CENTRALE DU SIVOM

Les effectifs :

13 agents titulaires (2 agents à mi-temps)
9 CAE
8 agents contractuels

Le matériel :

- du matériel technique (ergonomique, parfaitement adapté, sous agrément de cuisine centrale avec Plan de maîtrise sanitaire)
- 5 fourgons réfrigérés
- Plus de 600 m² de locaux



Service de portage de repas à domicile

Livraisons tous les jours

Le SIVOM de Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac propose un service de portage de repas à domicile aux personnes qui, compte tenu de leur âge (plus de 60 ans) et/ou de leur handicap, rencontrent des difficultés pour se déplacer et préparer leur repas.

Les faits marquants

Nouvelle organisation dans la fabrication des repas pour le CIAS

Le restaurant

Le restaurant est ouvert aux agents du SIVOM, aux agents des collectivités proches et aux personnes extérieures.

Les points forts :

- Traçabilité
- Produits locaux
- Diversité

Les repas scolaires

Repas variés
Produits bio
Diététique
Qualité
Repas à thème
Repas équilibrés

**13 communes adhérent
au service de
restauration scolaire**

Des filières courtes pour les achats

Le restaurant s'applique à favoriser les filières courtes pour ses achats de denrées alimentaires. La Charcuterie du Cagire est fournisseur très régulier du restaurant pour ce qui est de la charcuterie.



Pour les filières de viande porcine, ovine et bovine (animaux provenant des départements 31,32,64 et 65), le SIVOM achète la viande à la SICA Pyrénéenne à Lannemezan qui est engagée dans une politique de qualité et approvisionne en gros et demi gros écoles, collèges, lycées, hôpitaux, boucheries, restaurants des Hautes-Pyrénées, Gers, Pyrénées atlantiques, Haute-Garonne,...

Liaison chaude - liaison froide... C'est quoi ?

La liaison chaude :

C'est le mode de fonctionnement pour les repas pris au restaurant du SIVOM ; Les repas sont produits le matin, servis et consommés le jour même sans refroidissement.

La liaison froide :

La production des repas du jour peut être servie de J + 1 à J + 3 (délais définis par notre agrément), après refroidissement en moins de 2 heures à 4°. Les repas sont alors mis en bar-

quettes thermocollées et servis en thermorette isotherme (caissette). La livraison sur nos différents sites, dans les cantines scolaires et aux personnes âgées est effectuée par nos chauffeurs dans nos camions réfrigérés.

Les indicateurs techniques

Nombre de repas servis	
Scolaires	40 550
Adultes self SIVOM	21 037
Adultes Self extérieurs	13 901
Repas exceptionnels	1 277
Repas fabriqués pour le CIAS	21 64
Personnes âgées	65 696 (carnets)
Pour un montant de	614 713,40 € HT

Contact et informations :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 17h00

Sur place dans nos bureaux :

Route du circuit - La Graouade - 31800 SAINT-GAUDENS

Par téléphone : 05.61.94.73.72

Consultez les menus de vos enfants dans les cantines scolaires et de vos aînés sur le site internet du SIVOM
www.sivom-sigma.org

Activité complémentaire de location de chapiteaux et de podiums

Le SIVOM de Saint-Gaudens Montrejeau Aspet Magnoac propose des solutions adaptées aux besoins de chacun en matière de location de chapiteaux et de podiums. Le service des pompes funèbres assure la livraison, le montage et le démontage des structures. Le SIVOM a récupéré la compétence de la Communauté de Communes Cœurs et Coteaux du Comminges.



Pour que chaque événement soit une fête !

*Nos atouts
Le sérieux
L'efficacité
La ponctualité
de nos équipes,
La propreté du matériel*

Les tarifs	M2	HT	TTC	
5 chapiteaux 5x5 soit 25 m ²	25	120	144	4,80 €/m ²
6 chapiteaux 6x8 soit 48 m ²	48	210	252	4,38 €/m ²
1 Chapiteau de 60 m ²	60	250	300	4,17 €/m ²
2 Chapiteaux soit 120 m ²	120	320	384	2,67 €/m ²
3 Chapiteaux soit 180 m ²	180	380	456	2,11 €/m ²
4 Chapiteaux soit 240 m ²	240	450	540	1,88 €/m ²
5 Chapiteaux soit 300 m ²	300	520	624	1,73 €/m ²
6 Chapiteaux soit 360 m ²	360	590	708	1,64 €/m ²
1 chapiteau 10x 40 soit 400 m ²	400	520	624	1,30 €/m ²
7 Chapiteaux soit 420m ²	420	660	792	1,57 €/m ²
1 chapiteau 10x 45 soit 450 m ²	450	700	840	1,56 €/m ²
8 Chapiteaux soit 480 m ²	480	730	876	1,52 €/m ²

Les indicateurs techniques

51 chapiteaux et 14 podiums ont été loués, principalement sur 4 mois : mai, juin, juillet, août

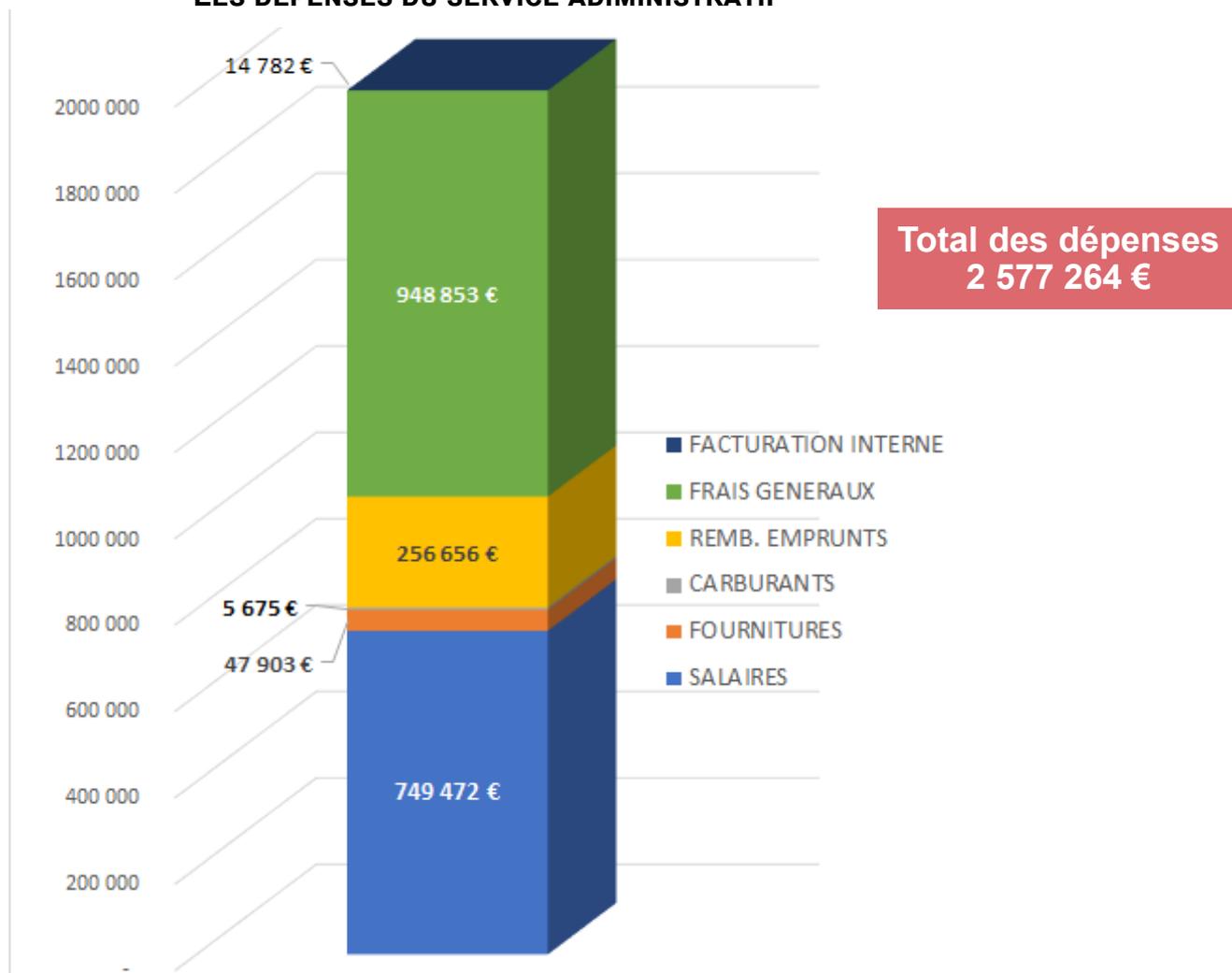


Afin de pouvoir répondre au mieux à vos besoins, veuillez réserver vos dates au plus tôt

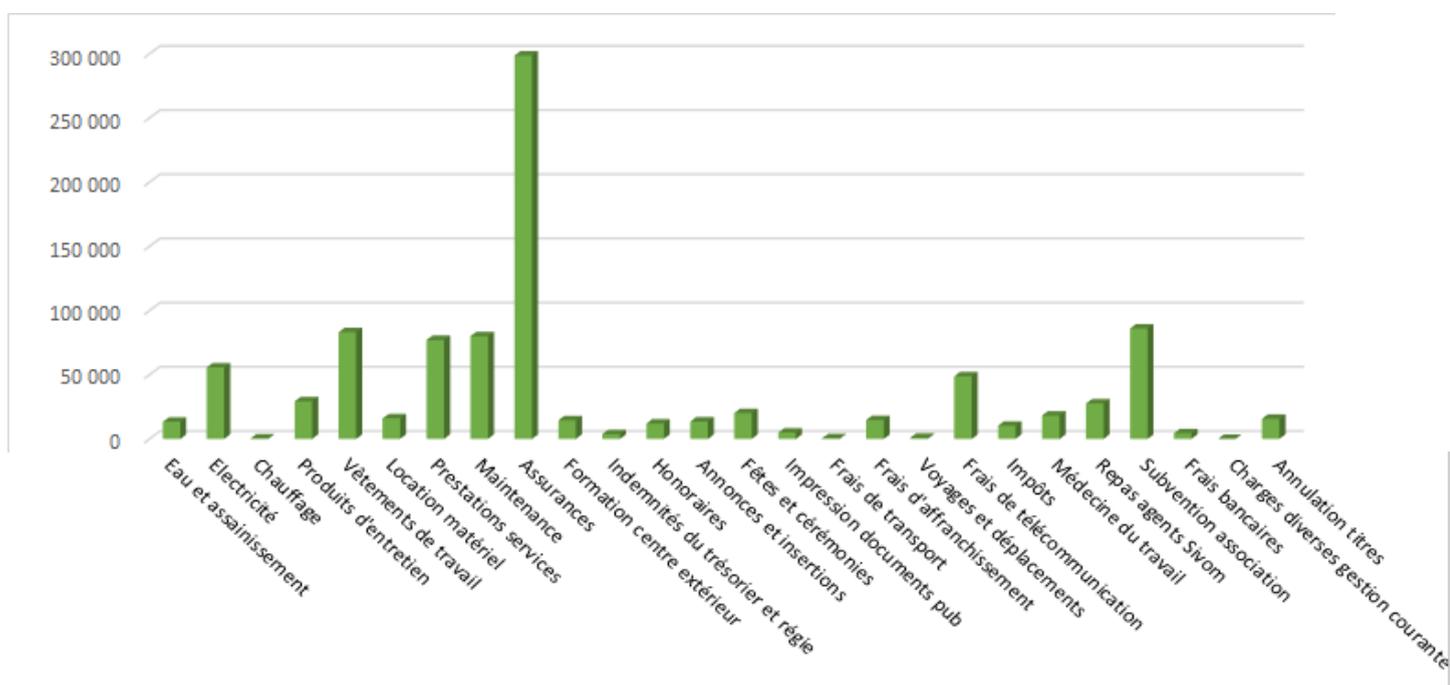
Votre contact au SIVOM : 05 61 94 73 73



LES DÉPENSES DU SERVICE ADMINISTRATIF

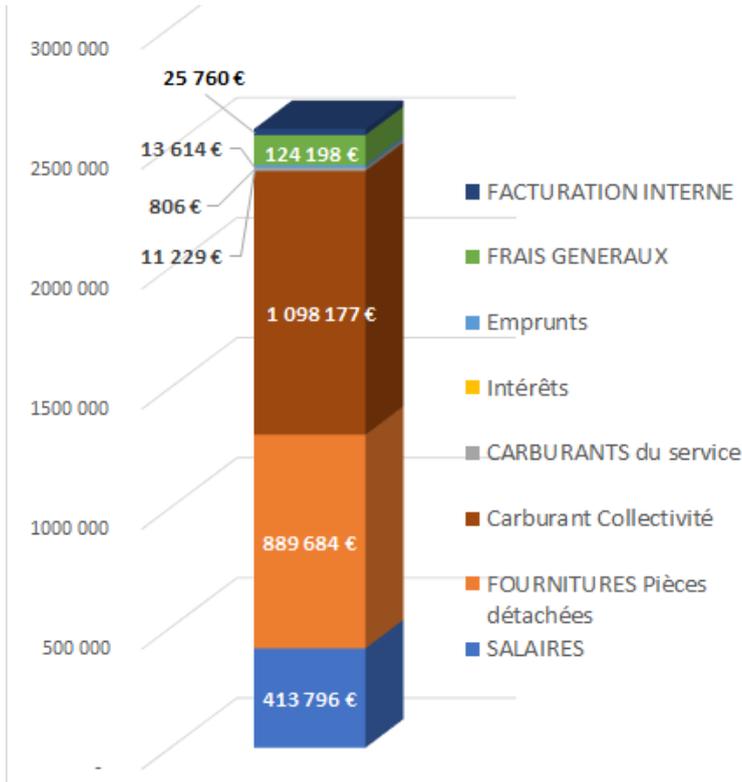


DÉTAIL DES FRAIS GÉNÉRAUX



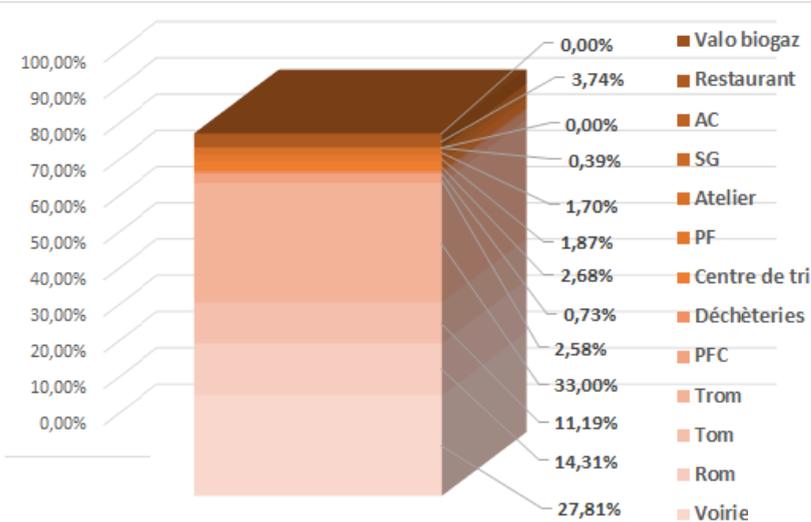


LES DÉPENSES

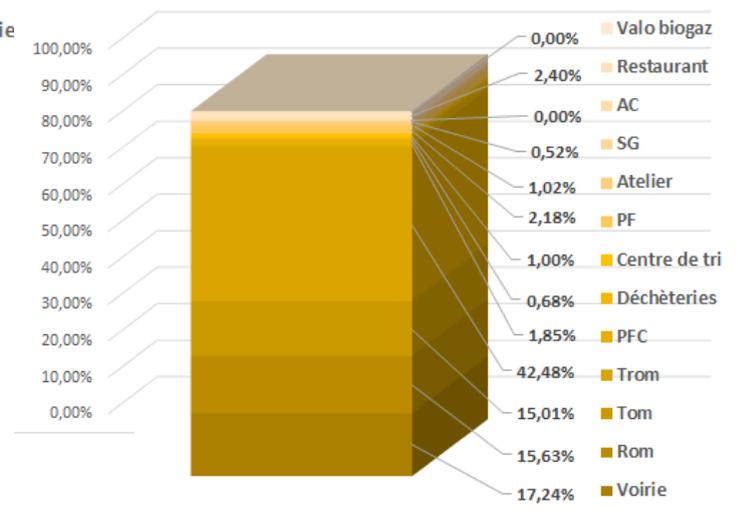


**Total des dépenses
2 023 341 €**

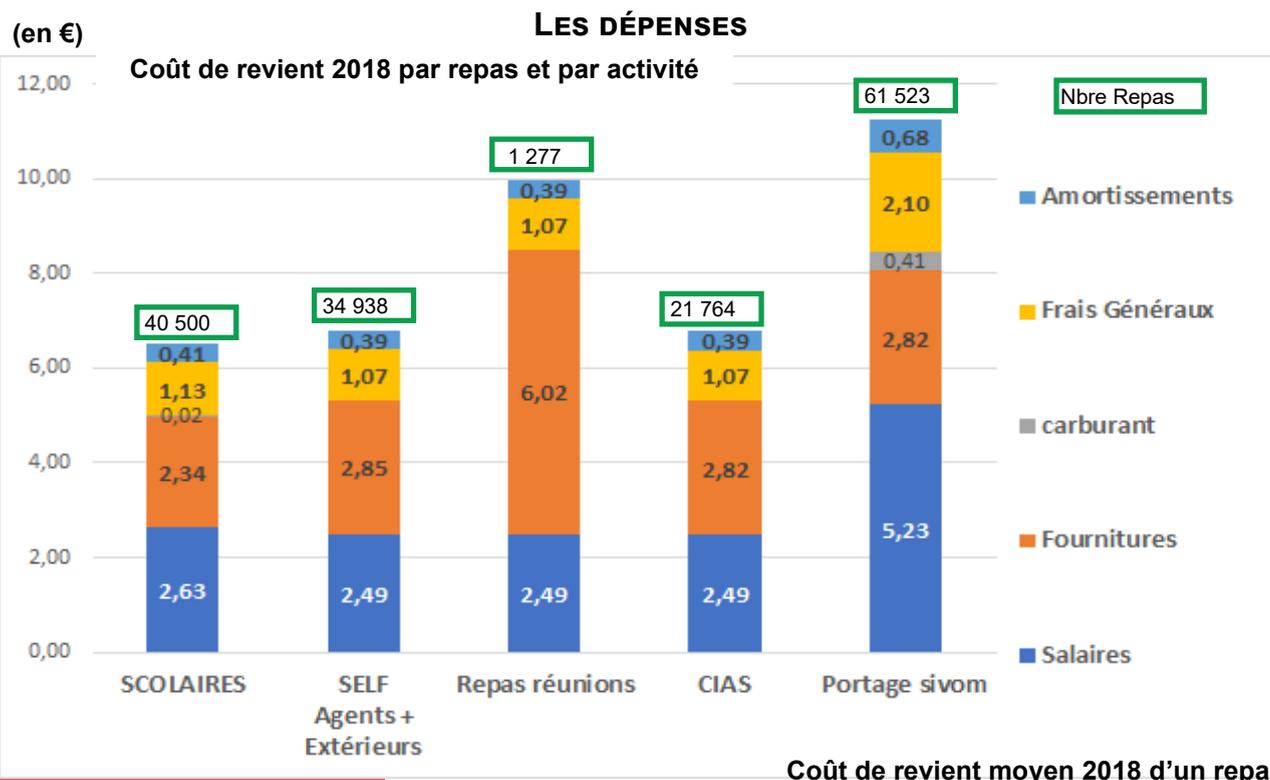
RÉPARATIONS



CONSOMMATIONS CARBURANT

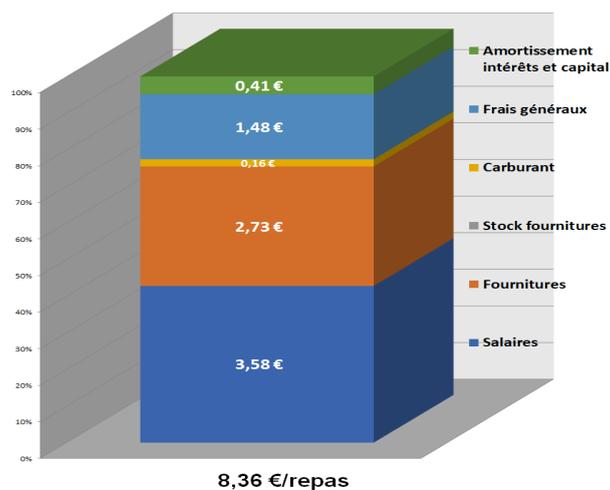


Les indicateurs financiers du service restaurant



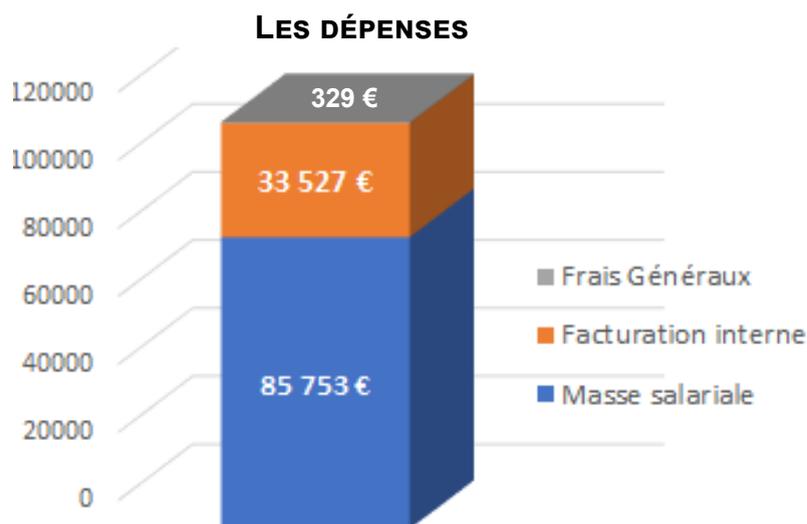
Total des dépenses
1 338 360 €

Coût de revient moyen 2018 d'un repas



En 2018, le coût de revient des repas du **CIAS** tiennent compte uniquement de la partie fabrication des repas (les modalités sont définies dans un marché) ; changement pour 2019, les repas seront fabriqués et **transportés**.

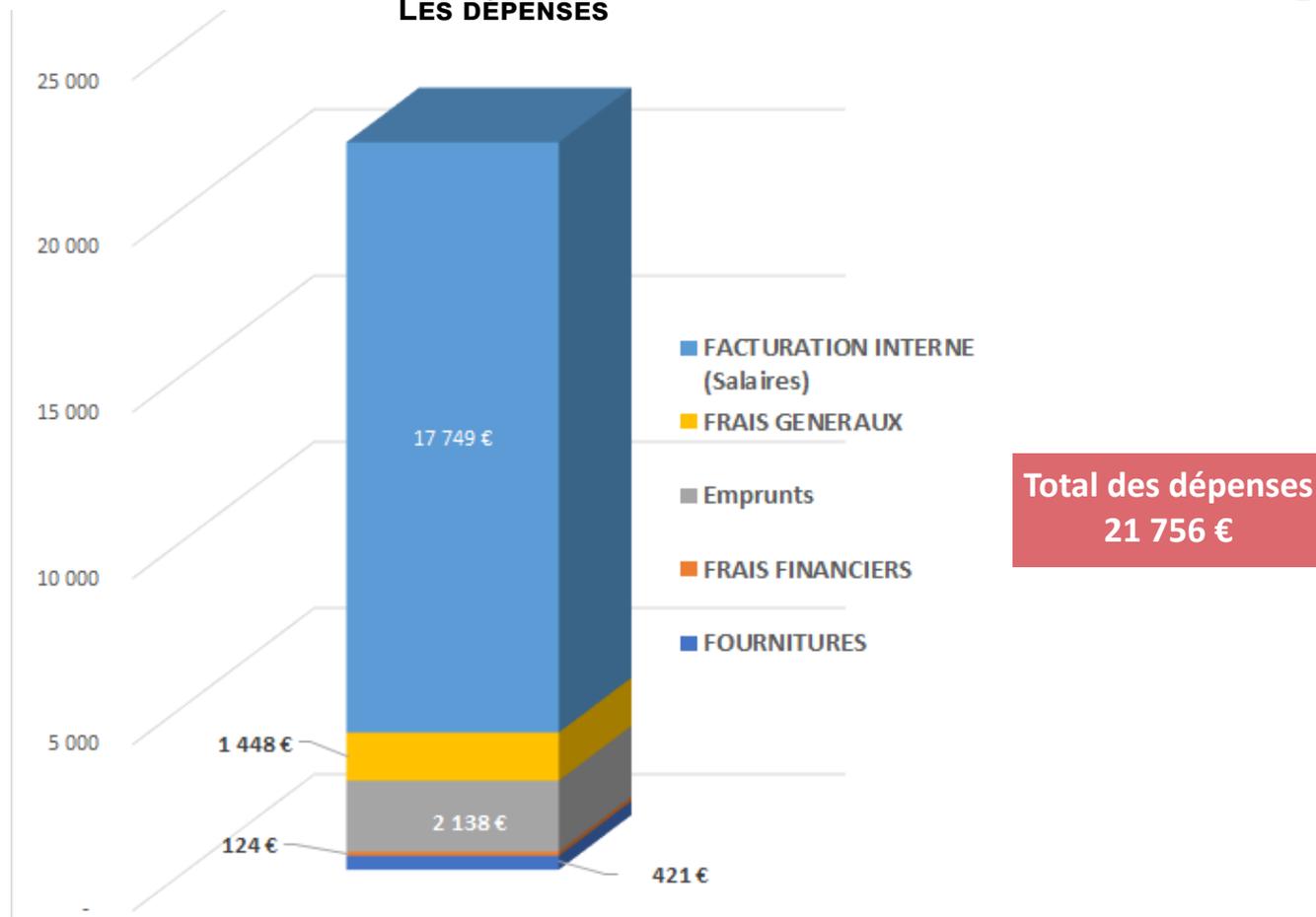
Les indicateurs financiers du secrétariat intercommunal



Total des dépenses
119 610 €



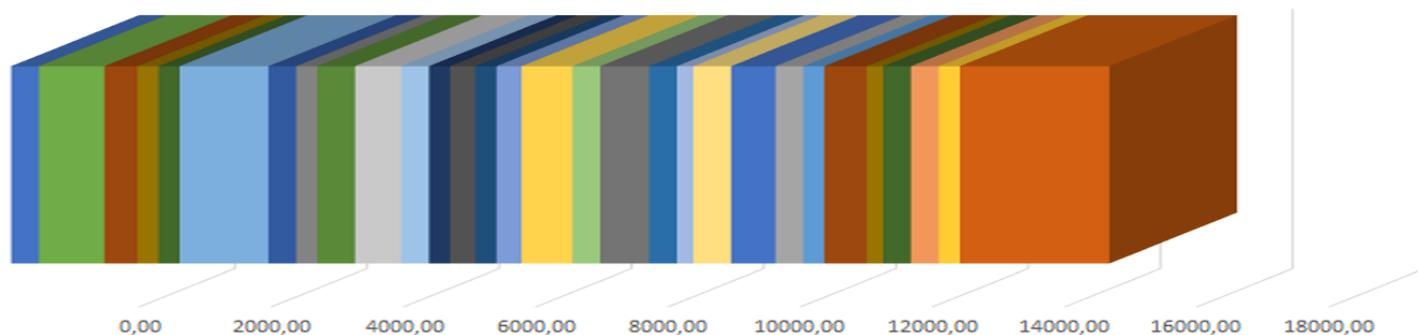
LES DÉPENSES



RÉPARTITION DES LOCATIONS SUR LES COMMUNES

- | | | | |
|--------------------------|-----------------------------|------------------------------|---------------------|
| VALENTINE (1P) | SENGOUAGNET (2CH 1P) | SAINT LAURENT DE NESTE (1CH) | SAINT GAUDENS (1CH) |
| PONLAT TAILLEBOURG (1CH) | POINTIS INARD (4CH) | PEYROUZET (1P) | PEYRISSAS (1CH) |
| MONTREJEAU (2CH) | MONLEON MAGNOAC (2CH) | MILHAS (1P) | LOUDET (1CH) |
| LIEUX (1CH) | LES TOURREILLES (1CH) | LATOUE (1CH) | LARROQUE (2CH) |
| LANDORTHE (1P) | LALOURET LAFFITEAU (1P 1CH) | LABARTHE INARD (1P) | JUZET IZAUT (1CH) |
| ISLE EN DODON (2CH) | ESTANCARBON (1P 1CH) | CUGURON (1P) | CRECHETS (1CH) |
| CASTELNAU MAGNOAC (2CH) | CASTELGAILLARD (1CH) | CASSAGNABERE TOURNAS (1P) | CABANAC CAZAUX (1P) |
| AUSSON (1CH) | AURIGNAC (3CH) | | |

(CH) : Chantiers
(P) : Podiums



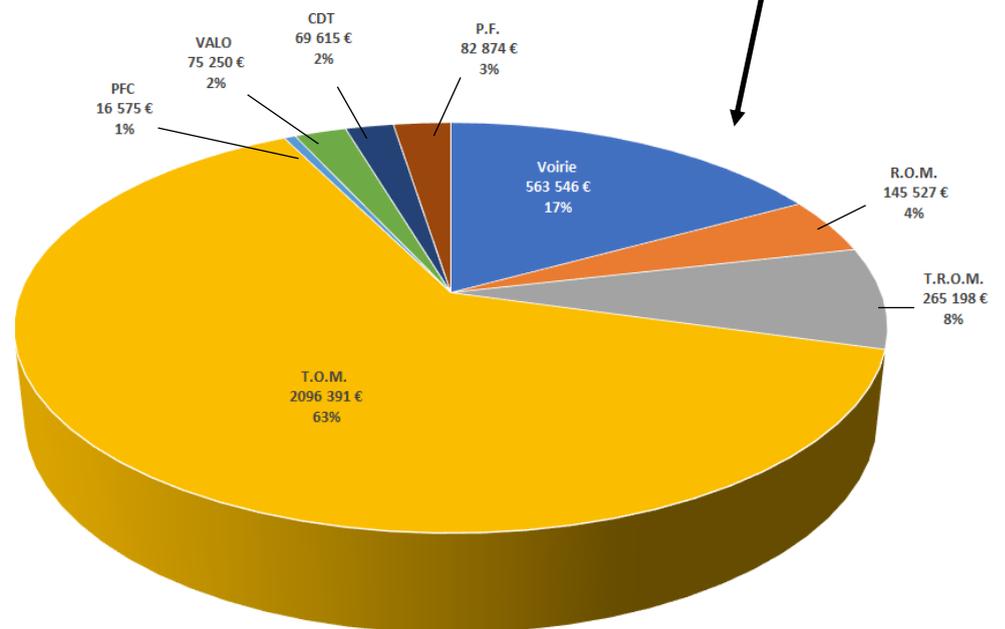


PART DES SERVICES GÉNÉRAUX VENTILÉS SUR LES AUTRES SERVICES

**Total dépenses
6 080 330 €**



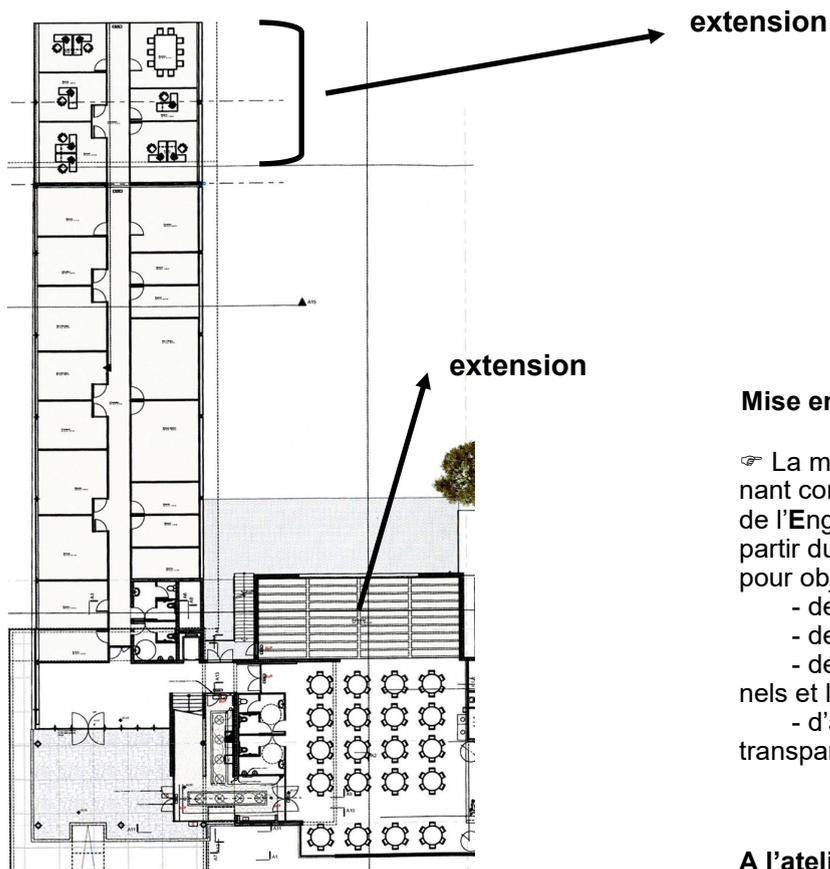
**Frais généraux à répartir
dans les services
3 314 976 €**



- TOM : Traitement des Ordures Ménagères
- CDT : Centre de Tri
- ROM : Ramassage Ordures Ménagères
- PFC : Plate-Forme de Compostage
- PF : Pompes Funèbres
- TROM : Transport Ordures Ménagères
- VALO : Valorisation Biogaz
- Voirie

Les travaux sur le bâtiment de la Graouade

☞ Avec les mouvements au niveau du personnel, une création de bureaux est nécessaire. Les permis de construire ont été déposés pour des travaux d'agrandissement du bâtiment qui verront le jour en 2019 : une extension au bout du couloir côté ouest pour 6 ou 7 bureaux.



Mise en place du RIFSEEP

☞ La mise en place du nouveau Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) est prévue à partir du 1er janvier 2019. La mise en place du RIFSEEP a pour objectif :

- de redonner du sens à la rémunération indemnitare,
- de valoriser l'exercice des fonctions,
- de reconnaître la variétés des parcours professionnels et les acquis de l'expérience,
- d'assurer des conditions de modulation indemnitare transparentes.

A l'atelier

☞ Création d'un marché de fournitures à l'atelier

Au restaurant

☞ Au 1er janvier 2019, disparition du CIAS, le SIVOM devrait récupérer une partie des anciens clients du CIAS et ainsi assurer la fabrication et le portage de ces repas.

Service ressources humaines

☞ Nomination d'un DRH

☞ Afin de palier aux absences des secrétaires intercommunales et ainsi assurer la continuité du service auprès des Mairies des communes adhérentes, intégrer la secrétaire qui a effectué les remplacements cette année. En fonction des disponibilités, cette nouvelle organisation pourrait permettre aussi de répondre à des demandes d'autres communes.

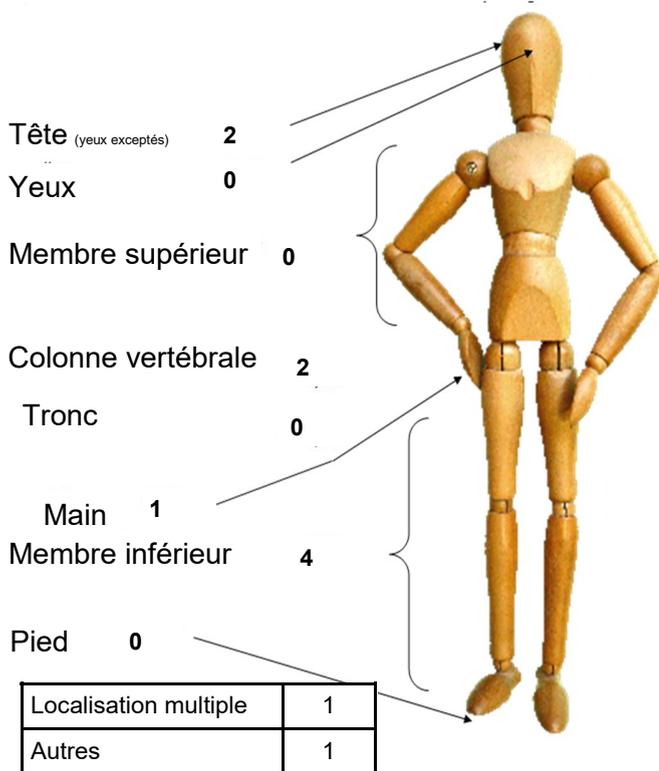


Rappel sur l'interdiction de fumer dans les lieux fermés et couverts affectés à un usage collectif (bureaux, salles de repos, véhicules, restaurant, ...) et qui constituent des lieux de travail.

Le SIVOM veille au respect de la

signalisation apparente.

Part des accidents de travail du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 par siège de liaison



Il est important que les agents respectent les consignes et informent leurs responsables des sources de risques potentielles des atteintes ostéo-articulaires et/ou musculaires.

De ce fait, en 2018, le SIVOM a mené des actions pour limiter ce type d'accidents et ainsi protéger la santé des agents. Depuis le 1^{er} janvier 2018, il y a eu 14 accidents dont 10 accidents de service et 1 accident de trajet.

Une attention particulière doit être portée aux circulations des agents sur les différentes surfaces (routes, trottoirs, ...)

Plan de formation

L'élaboration d'un plan de formation par la collectivité, au profit de ses agents, constitue une obligation qui trouve sa source dans la loi du 26 janvier 1984 relative à la fonction publique territoriale et celle du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents territoriaux. La loi du 19 février 2007 vient réactiver cette obligation en y apportant un éclairage nouveau, à la fois au plan statutaire mais également au niveau de la formation des agents.

Au SIVOM, le plan de formation mis en place en 2017 a été actualisé en 2018 par rapport aux demandes de formations émises par les responsables de services et le recensement des formations demandées et validées lors des entretiens professionnels.

Sensibilisation au respect du personnel d'entretien, de nos locaux et de nos matériels

Avec le non respect grandissant du matériel et des locaux mis à la disposition des agents, le SIVOM a resensibilisé ses agents sur l'importance de maintenir en état les lieux (toilettes, vestiaires, restaurant, couloirs, véhicules de service, ...) qui font partie de leur quotidien au travail, qui sont l'image du SIVOM pour le public visiteur. Cette bonne attitude a permis à notre personnel d'entretien de garder le sourire.

Entretien des véhicules



Du 14 au 18 mai 2018, c'était la semaine de la sécurité routière au travail.

Petit rappel aux agents sur le fait que le bon état du véhicule personnel, véhicule de fonction ou encore véhicule de service est un facteur essentiel à la sécurité de tous sur la route.

Dépistage des risques psychosociaux

Les 27 et 28 septembre, a eu lieu une formation pour les managers intitulée : « **Le rôle du manager pour favoriser le bien-être au travail et prévenir les risques psychosociaux** ».

L'évaluation des risques psychosociaux s'inscrit dans la démarche globale d'évaluation et de prévention des risques professionnels.

En effet, stress, violences externes ou internes (dont harcèlement moral) ou encore mal-être sont une réalité du quotidien au travail et peuvent être une des composantes de ces risques.

Réaménagement des places de parking réservées aux handicapés



Afin de respecter la réglementation en vigueur et suite aux préconisations inscrites dans l'Agenda D'Accessibilité Programmé, le service voirie a réaménagé les places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap. Cela comprenait : le déplacement des places, le marquage au sol et vertical ainsi que l'accès au bâtiment par une bande rugueuse (podotactile).

Addictions modernes

Une épidémie ? En tout cas, le constat est que, de plus en plus de monde, se dit « *accro* » à quelque chose. Il y a bien sûr les addictions bien connues pour des produits séculaires, licites ou non : le tabac, l'alcool, la cocaïne, le cannabis, etc.

Mais il y a aussi une foultitude d'addictions plus récentes, qui semblent se multiplier, et accompagnent nos modes de vie d'aujourd'hui telles que la bigorexie, la Game addict, l'oniomanie, le travail, le téléphone, le shopping, le workaholisme, le sport, les jeux en ligne, la nomophobie.



SIVOM Saint Gaudens - Montréjeau - Aspet - Magnoac
 Route du Circuit - La Graouade - 31800 Saint Gaudens